

Département  
des Landes



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DE CYCLISME  
LANDES



36ème édition

TOUR  
DES...  
LANDES

LIVRE DE ROUTE



29, 30, 31 août 2025

Elite Nationale



Lieu d'autres possibles



VILLE DE  
SAINT-MARTIN  
DE SEIGNANX



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



TERRES DE  
CHALOSSE  
communauté de communes



MAÏSADOUR

SUD  
OUEST  
LANDES

ici  
Gascogne



GÎTES DE FRANCE  
Béarn • Pays Basque • Landes



3 nouvelle  
aquitaine



DIRECT  
VELO

## Les Landes, l'un des départements le plus sportif de France

**31,52 licences  
pour  
100 habitants**  
(source INJEP 2023)

Pour permettre au plus grand nombre l'accès à une pratique sportive de qualité, l'action du Département vise à :

- encourager la pratique sportive des jeunes dans le cadre scolaire, mais également dans les écoles de sport ;
- accompagner le haut niveau (soutien des clubs évoluant dans l'Elite et des sportifs individuels de haut niveau) ;
- concourir à la formation et l'emploi des éducateurs bénévoles et professionnels ;
- soutenir les clubs et les acteurs sportifs départementaux
- promouvoir un sport durable et une pratique raisonnée des sports de nature ;
- contribuer à la constitution d'un réel héritage pour un sport durable, inclusif et d'excellence dans le Département ;
- favoriser la présence d'équipements adaptés aux pratiques sportives sur les territoires.

  
**ÇA ROULE  
EN XL!**

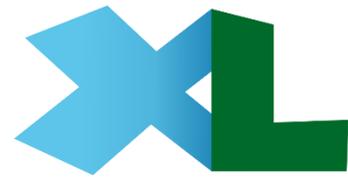
Les Landes comptent **691 km** de pistes cyclables et de voies vertes, plus de **2 000 km** de circuits vélo balisés sur petites routes.

[landes.fr](https://landes.fr)



## Les Landes, le département XL

Premier partenaire du sport dans les Landes



**Département  
des Landes**



C'est avec un immense plaisir que nous retrouvons en 2025 le Tour des Landes, rendez-vous majeur du calendrier sportif départemental, après une année d'absence.

Ce retour témoigne de la détermination et de la passion des organisateurs, des bénévoles et du Comité départemental de cyclisme, qui ont su relever le défi de faire vivre à nouveau cette belle épreuve. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Épreuve à la fois exigeante et populaire, le Tour des Landes incarne l'esprit du sport tel que nous le défendons : vecteur de cohésion, de dynamisme territorial et d'ouverture au monde. Avec la participation d'équipes nationales et internationales, cette manifestation dépasse les frontières de notre département, tout en valorisant nos communes, nos paysages et notre culture de l'accueil.

Le Département des Landes est fier d'accompagner cette aventure depuis de nombreuses années. Elle illustre parfaitement notre ambition de faire du sport un levier de vitalité, d'éducation, de santé et d'attractivité pour l'ensemble des Landais.

À tous les participants, suiveurs et spectateurs, je souhaite un excellent Tour des Landes 2025.

**Xavier FORTINON**

*Président du Conseil départemental des Landes*



Avec LA RÉGION  
**LE SPORT**  
*Santé*  
c'est  
**ACTIVEMENT**  
*vous!*



LA RÉGION FAVORISE *le sport santé* :

- › **ELLE PROMEUT** l'offre d'activités physiques comme **facteur de santé et de prévention** avec le dispositif PEPS (*Prescription d'Exercice Physique pour la Santé*).
- › **ELLE ENCOURAGE** les structures proposant des réponses aux enjeux d'adaptation, d'accessibilité et de développement de l'offre d'activités physiques en direction d'un public spécifique (*prévention secondaire et tertiaire*).



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

[nouvelle-aquitaine.fr](http://nouvelle-aquitaine.fr)



## La Région Nouvelle-Aquitaine

Région 100 % sportive



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



Dans la dynamique positive laissée par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la passion du sport continue d'unir les territoires et de faire rayonner nos valeurs de solidarité, d'engagement et de vitalité.

Aussi, la Région continue plus que jamais d'affirmer son engagement aux côtés de celles et ceux qui contribuent au dynamisme sportif régional.

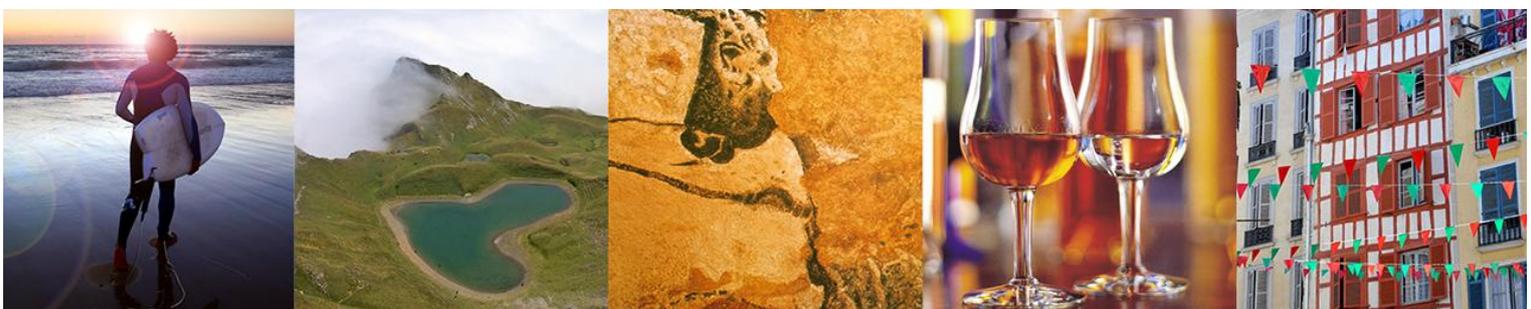
Nous renouvelons notre soutien au Tour des Landes Cycliste, course Elite Nationale inscrite au calendrier national FFC. Durant trois jours, les 21 formations engagées sillonneront les routes de la région, de Saint-Paul-lès-Dax à Montfort-en-Chalosse, en passant par Saint-Martin de Seignanx, pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs, venus les encourager tout au long du parcours.

Je tiens à féliciter l'équipe d'organisation et les bénévoles pour le formidable travail mené au fil des ans, faisant de cet événement un succès jamais démenti.

Je souhaite beaucoup de réussite aux 126 coureurs, et présente mes vœux chaleureux de bienvenue en Nouvelle-Aquitaine, terre de sport, de passion et d'accueil, à toutes celles et ceux venus de loin.

**Alain ROUSSET**

*Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine*





# Village Olympique Itinérant Landais Accessible à Tous (VOILAT)



Comité Départemental Olympique et Sportif des Landes (CDOS 40)

## Saint-Paul-lès-Dax, Terre de Jeux

A l'occasion de l'édition 2025 du Tour des Landes, du 29 au 31 août, le VOILAT sera déployé sur la commune de Saint-Paul-lès-Dax, labélisée Terre de Jeux 2024 et centre de préparation. Venez en grand nombre encourager les coureurs et participer aux différentes animations proposées par le CDOS 40 et les clubs sportifs mobilisés grâce à la commune. Que vous soyez des sportifs débutants ou confirmés, personnes valides ou en situation de handicap, petits ou grands vous y prendrez, sans aucun doute, beaucoup de plaisir !

**Ouverture du VOILAT :**  
vendredi 29 août, de 17h00-21h30

# 20 TERRE DE JEUX 24

## Le VOILAT, c'est QUOI ?



### Evènements

Rassemblements sportifs et festifs  
ouverts à tous, permettant de  
donner plus d'ampleur, d'attractivité  
et de visibilité aux manifestations  
sportives landaises.



### Sports

- **Activités** animées par le CDOS 40 : Basket Puissance 4, Laser run, Urban Tennis, ...
- **Initiations** proposées par les clubs sportifs locaux.
- Présentation d'**actions** et de **projets** permettant de développer et de pérenniser la pratique sportive landaise.



## Les Villes-étapes

Le territoire landais, une richesse

## Saint-Paul-lès-Dax



Saint-Paul-lès-Dax est fière d'accueillir le départ de la 36ème édition du Tour cycliste des Landes. Merci à l'équipe organisatrice pour ce choix !

Ville de départ d'une épreuve désormais inscrite au calendrier national de la Fédération Française de Cyclisme, notre commune réaffirme son attachement au sport et à la petite reine.

Discipline ô combien populaire par excellence, le cyclisme fait partie intégrante de l'ADN sportif saint paulois. Depuis 40 ans, le club du SPS Cyclisme forme, encadre et inspire des générations de passionnés, avec un engagement sans faille de ses dirigeants, bénévoles et licenciés. Leur dynamisme rayonne bien au-delà de notre territoire.

Accueillir une épreuve populaire de cette envergure est un honneur, mais aussi un plaisir partagé par tous les habitants. C'est un moment de sport, de fête et de valeurs que nous aurons à cœur de vivre ensemble.

Bonne route à tous les coureurs, organisateurs et spectateurs.

Depuis Saint-Paul-lès-Dax, que souffle un vent d'émotions partagées et de réussite à cette épreuve.

Vive le cyclisme, vive le Tour des Landes !

**Julien BAZUS**

*Maire de Saint-Paul-lès-Dax*



VEGA\*  
MAÏSADOUR

&

agralia

PARTENAIRES OFFICIELS DU  
TOUR DES LANDES



végétale expertise  
de la graine à l'assiette

# Saint-Martin de Seignanx



VILLE DE  
SAINT-MARTIN  
DE SEIGNANX



Saint-Martin de Seignanx accueillera le Tour des Landes lors de son étape du 30 août prochain pour sa 36ème édition du Tour des Landes.

C'est un honneur pour notre ville qui est, depuis toujours, une terre de cyclisme. En effet, depuis plus de 40 ans le Guidon Saint-Martinois forme des générations de coureurs, des jeunes pousses aux athlètes confirmés. Depuis, l'ASC cyclo, permet également une pratique loisirs du cyclisme sur notre commune.

Des courses emblématiques comme le "Souvenir Jean Bellecave" ou le "Souvenir Gérard Diaz" avec des Saint-Martinois qui ont œuvré pour le développement de ce sport en marquant l'histoire de notre cyclisme local, le Tour des Landes vient s'inscrire dans cette riche lignée. C'est une occasion unique de voir l'élite du cyclisme s'affronter sur nos routes, mais aussi de célébrer tous ceux qui, au quotidien, font vivre le sport sur nos territoires.

Nous invitons chacun d'entre vous à venir encourager les coureurs, à partager l'effervescence de cette compétition et à célébrer ensemble notre passion commune pour le sport. Le Tour des Landes est une fête, une vitrine de notre engagement sportif.

Un grand merci aux organisateurs et bonne course à toutes et à tous.

**Julien FICHOT**

*Maire de Saint-Martin de Seignanx*



# MAÏSADOUR

NOTRE CULTURE, VOTRE BIEN-VIVRE

## Et si ces bottes étaient les vôtres ?



**Maïsadour cherche  
des éleveurs de volailles !**



# Communauté de communes du Seignanx



Cette année, le Seignanx a le plaisir d'accueillir le Tour des Landes, une occasion de se retrouver, de vivre des moments conviviaux et de ferveur sportive, mais aussi de découvrir le territoire et ses richesses.

Le samedi 30 août, les coureurs s'élanceront de Saint-Martin de Seignanx à l'occasion de la 36ème édition du Tour des Landes Cycliste. Cette édition en Elite Nationale accueillera des équipes françaises et étrangères. Je leur souhaite la bienvenue et espère que vous serez nombreux à venir les soutenir.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui permettent l'organisation de ces grands événements ; les coureurs bien sûr, qui s'engagent avec courage et ténacité dans cette course, et le public qui vient assister à ce moment collectif. Je remercie également le Comité départemental de cyclisme des Landes qui vient donner vie localement à ce sport fédérateur.

La Communauté de communes du Seignanx est heureuse d'apporter son soutien à cet événement et je souhaite, à chacune et à chacun, un très beau Tour des Landes.

**Isabelle DUFAU**

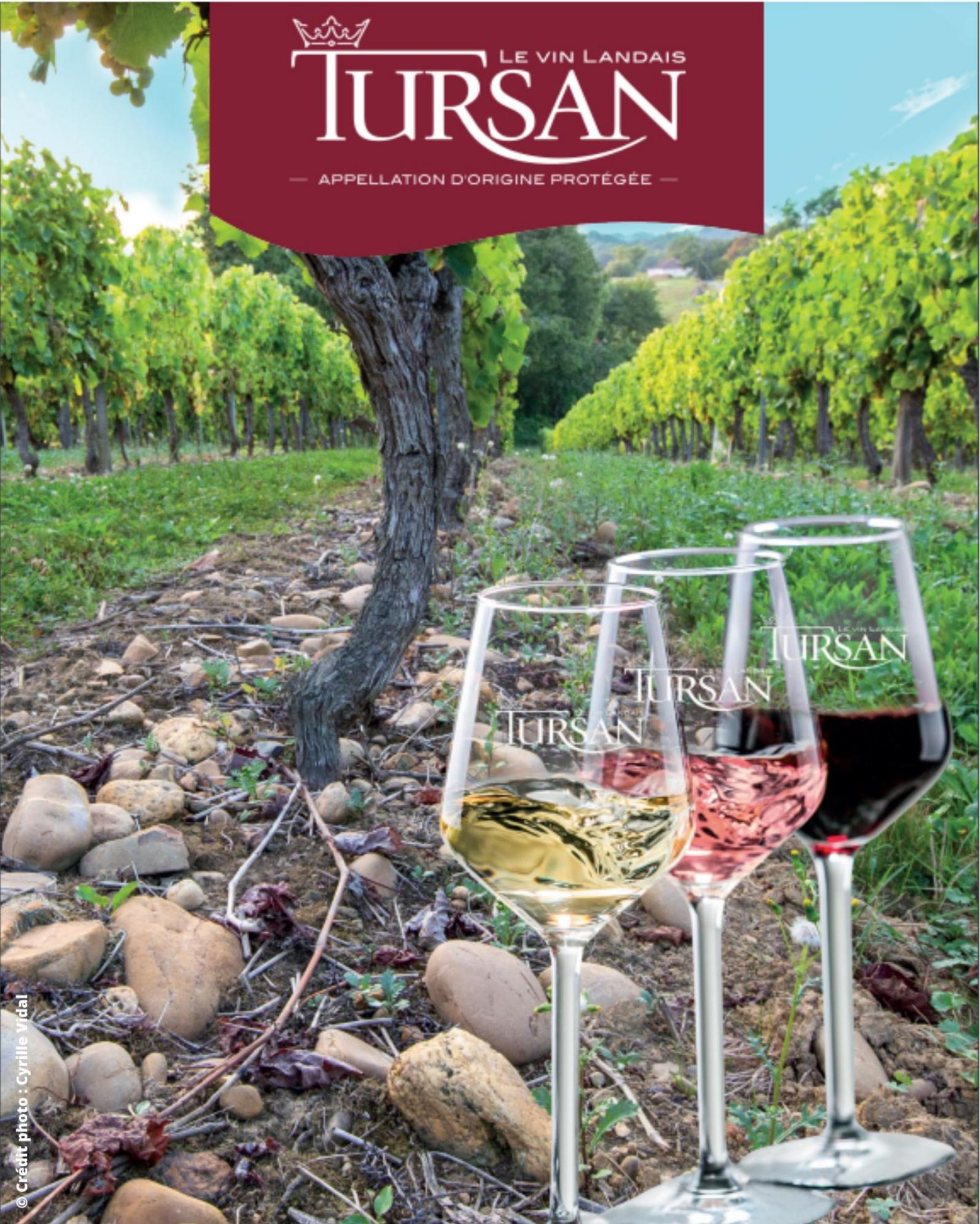
*Présidente de la Communauté de communes du Seignanx*





# LE VIN LANDAIS TURSAN

— APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE —



© Crédit photo : Cyrille Vidal



*Né de la terre des Landes*



# Montfort-en-Chalosse



C'est avec un immense plaisir que la commune de Montfort en Chalosse et la communauté de communes « Terres de Chalosse » accueillent l'étape finale du 36ème Tour des Landes le dimanche 31 août.

Les coureurs s'élanceront de la bastide et vont parcourir 152 kilomètres dans l'ensemble du territoire Terres de Chalosse. Une bonne occasion de montrer à ceux qui croient que les Landes « c'est tout plat » qu'ils se trompent.

Bénéficier du départ, de l'arrivée et de plusieurs passages de la course dans la commune engendre une présence des amateurs de cyclisme tout au long de la journée. De nombreuses animations sont proposées pour tous les âges mais également des points restauration et buvette. C'est aussi l'occasion de visiter notre belle bastide et notre musée de la Chalosse.

Il s'agit d'une compétition de haut niveau qui nous attend. Depuis 2023, l'épreuve évolue sur le calendrier national de la Fédération Française de Cyclisme, des équipes françaises (divisions nationales) et étrangères (diverses nationalités) seront présentes.

Nous avons été déçus en 2024 suite à l'annulation de l'épreuve. Nous sommes très heureux cette année et nous remercions le Comité des Landes de Cyclisme et son président Bastien Lamude pour avoir à nouveau proposé la Commune de Montfort pour cette nouvelle édition.

Bienvenue à tous à Montfort et en Terres de Chalosse. Nous vous souhaitons une excellente journée.

**Jean-Marie DARRICAU**

*Maire de Montfort-en-Chalosse*



# SKODA

Kennedy Auto  
Dax - Mont de Marsan

# SKODA

We **Love** Cycling

# NOUVEAU ŠKODA ELROQ



Voitures officielles du  
Tour des Landes



Au quotidien, pensez à covoiturer. #SeDéplacerMoinsPolluer

Kennedy Auto  
Dax et Mont de Marsan  
05 58 98 40 40 – 05 58 46 36 40

# Communauté de communes Terres de Chalosse



La Communauté de Communes Terres de Chalosse est particulièrement fière de s'associer à cette 36<sup>ème</sup> édition du Tour des Landes, une épreuve sportive de haut niveau qui, au-delà de la compétition, rassemble et fédère les territoires autour de valeurs fortes et partagées.

Ce rendez-vous incontournable du calendrier estival landais est une magnifique vitrine pour notre département, et cette année plus encore pour notre intercommunalité. En effet, pas moins de 25 communes de Terres de Chalosse seront traversées par une étape du Tour, offrant ainsi aux coureurs et spectateurs l'occasion de découvrir la beauté et la diversité de notre patrimoine paysager, culturel et humain.

Le Tour des Landes est aussi un reflet fidèle de ce que nous portons à l'échelle locale : la volonté d'encourager l'activité physique pour tous, de promouvoir le sport comme vecteur de santé, de lien social et d'épanouissement personnel. C'est dans cet esprit que notre collectivité soutient les initiatives sportives qui font vivre nos territoires et renforcent la cohésion entre les communes.

Nous saluons l'engagement de tous ceux qui rendent cette aventure possible : les organisateurs, les bénévoles, les élus, les clubs locaux, les partenaires... ainsi que les coureurs qui, par leur talent et leur courage, offriront un beau spectacle à tous les amoureux du cyclisme.

À l'image de la Chalosse, cette étape sera accueillante, dynamique et sincère. Nous souhaitons à toutes et à tous une très belle édition du Tour des Landes, placée sous le signe du sport, du partage et de la convivialité.

**Didier GAUGEACQ**

*Président de la Communauté de communes Terres de Chalosse*





GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# FAIRE DE L'AVENTURE SA ROUTINE QUOTIDIENNE.



**PEUX-TU  
LE FAIRE?**

L'armée de Terre recrute **16 000 soldats**  
et **5 000 réservistes** par an.

POUR LE SAVOIR ➤ **SENGAGER.FR**

## Le mot du Président

Le Tour des Landes, la grande fête du cyclisme landais



Quel plaisir et quelle joie de vous retrouver ici, dans les Landes et de vous présenter la 36<sup>ème</sup> édition du Tour des Landes !

Après une année de transition, nous revenons en force pour vous proposer une édition magnifique, concoctée par toute l'équipe des bénévoles, piliers de notre organisation.

3 jours de course, 3 jours de fête autour du cyclisme dans les Landes où le plateau des équipes présentes découvrira nos routes landaises.

Bienvenue à tous les suiveurs et aux équipes venues en découdre sur ces parcours riches et variés !

Vendredi, le Grand Départ à SAINT-PAUL-LÈS-DAX avec un prologue contre-la-montre individuel à travers les magnifiques avenues du centre-ville en semi-nocturne.

Samedi, à SAINT-MARTIN DE SEIGNANX, dans le Seignanx, pour la première étape en ligne en sillonnant les routes du Sud des Landes.

Dimanche, la deuxième étape et arrivée finale à MONTFORT-EN-CHALOSSE après avoir emprunté les contreforts des coteaux de Chalosse.

Une fois de plus, une belle page de l'histoire du Tour des Landes va s'écrire, à laquelle nous associons à cet événement sportif la mise en valeur des paysages de notre territoire et de notre culture.

Un grand merci aux municipalités de Saint-Paul-lès-Dax, Saint-Martin de Seignanx et Montfort-en-Chalosse, associées aux communautés de communes du Seignanx et Terres de Chalosse d'avoir répondu à notre sollicitation.

Merci à tous nos partenaires sportifs pour leur collaboration.

Merci à tous nos partenaires institutionnels et privés, à commencer par le Conseil Départemental des Landes de son soutien indéfectible.

Et enfin, merci à tous les bénévoles qui autour de nous s'investissent pour que le Tour des Landes perdure, tous ensemble nous sommes le Tour des Landes.

Un grand succès populaire s'annonce, alors bienvenue dans notre département où vous découvrirez des paysages et lieux magnifiques dans chacun de ses territoires !

**Bastien LAMUDE**

*Président du Comité départemental de cyclisme des Landes*

*Responsable de l'organisation*

# Par passion du vélo

Groupama, partenaire fidèle du cyclisme amateur



**Tel un point de repère dans le quotidien, Groupama s'engage concrètement auprès de celles et ceux qui font vivre le cyclisme dans les territoires.**

Depuis 2020, au travers de l'opération "Ton Club, Ton Maillot", plus de 600 clubs amateurs et 15 000 licenciés ont déjà été soutenu avec des tenues personnalisées aux couleurs de leurs clubs.



*Ton Club.   
Ton Maillot*

Groupama d'Oc, Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Siège social : 14 rue de Vidailhan - CS 93105 - 31131 BALMA Cedex - 391 851 557 R.C.S. TOULOUSE. Entreprise régie par le Code des Assurances Crédit photo : @PBProd Création : Studio Groupama Juillet 2025. ML 18780 072025.



# L'Organisation

Tous ensemble, la clé de la réussite



## DIRECTION ORGANISATION

**Directeur Général :**

Bastien LAMUDE / 06-35-96-18-49

**Directeurs Adjointes :**

Joël ALIÈS / 06-11-51-03-51

Jacques SABATHIER / 06-80-32-88-12

**Responsable Sécurité :**

Jean-Jacques BORDES / 06-49-67-21-76

## PERMANENCE / SECRÉTARIAT

Marie-José ALIÈS

Jean-Jacques VILLENAVE

Claudine HAZERA

Marie-Hélène BOURDA

Claudine DUPOUY

Patricia LAMUDE

## COMMUNICATION / PRESSE

**Organisation :** Hadrien LUCQ / Adrien FERNANDÈS

**Sud-Ouest :** Bertrand LUCQ

**Ici Gascogne**

**Gascogne TV :** Olivier MARTIN

**France 3 Nouvelle-Aquitaine**

**Sud Gironde Cyclisme :** Guy DAGOT

**Direct Vélo**

## LOGISTIQUE

Jean-Pierre LASSERRE / Pierre HAMON

Jean-Pierre DUPOUY / Thierry SAUBION

Carole HAUQUIN / Alain DUPOUY

Cédric HICAUBER / Yves ALATERRE

Jérémy BERGERON / Francis CASTETS

## MOYENS TECHNIQUES

**Informatique / Photo finish :** STS Sport

**Radios / Dépannages :** Société Alain BILÈS  
Cyclisme Développement

## COLLÈGE ARBITRAL

**Présidente du Jury :**

Marina MORLAAS / 06-63-10-62-91

**Commissaires Titulaires :**

Patricia BLANQUEFORT

Eric GRANDJEAN

**Commissaires à moto :**

Daniel BELLANTONIO

Alexis CARRASCO

**Juge à l'arrivée :** Thomas GAYRAUD

**Chronométrateur :** Sylvain SOUSSENS

**Commissaire Voiture Balai :** Evelyne BOUCLEY

## SERVICE MÉDICAL

Docteur MARTINEZ PEREZ Julio / 06-13-08-29-77

Secouristes ASPL / 06-28-29-08-48

## ANIMATEURS OFFICIELS

Patrick BALLANGER

Jean-Claude PLANTÉ

## ENCADREMENT COURSE

**Signaleurs à poste fixe :**

Philippe BARROUILLET et son équipe

**Signaleurs à moto :**

Moto Club les Gardians

Axo Moto Club

**Services d'ordre :**

Escadron Départemental de Sécurité Routière

Police Nationale / Gendarmerie Nationale

Polices Municipales des villes-étapes

## FONCTIONS ÉCHELON COURSE

**Radio Tour :** Aurélie SIMONNET

**Moto info :** Jean-Paul BORAU

**Mécaniciens :** Thierry SAUBION / Raphaël LADRAT  
Jérémy BERGERON

**Ardoisier :** Axel HICAUBER

**Moto Presse :** Guy DAGOT

**Moto TV :** Gascogne TV

## CHAUFFEURS VÉHICULES COURSE

**Sécurité :** Jean-Claude MOUNIKA

**Ouverture :** Marc PEDUCASSE

**Direction Générale :** Denis HERMANS

**Présidente du Jury :** Damien CARDONNE

**Invités :** Jacques SABATHIER / Joël ALIÈS / Vincent DUCASSE

**Presse :** Daniel BLANQUEFORT

**Dépannages :** Alain BILÈS / Thierry FRUTOSO  
Bastien PROVENCE

**Juge à l'arrivée / Chrono :** Éric INVERNIZZI

**Commissaires :** Alain MATOCQ / Sébastien LALANNE

**Médecin :** Jean-Jacques VILLENAVE

**Voiture Balai :** Yves ALATERRE

**Fermeture :** Bernard SUHUBIETTE

**Véhicule Ramassage :** Jean-Pierre LASSERRE

## VILLAGE DU TOUR

Patricia LAMUDE

Marie-José ALIÈS

Marie-Hélène BOURDA

## GESTION PROTOCOLE

Joël ALIÈS

Jacques SABATHIER

Patricia LAMUDE

Marie-Hélène BOURDA



## Programme

Un compte à rebours pour être au top



### Vendredi 29 août : SAINT-PAUL-LÈS-DAX

Permanence : Maison des Initiatives Citoyennes et Associatives (MICA)  
235 Avenue du Maréchal FOCH, 40990 Saint-Paul-lès-Dax

14 h – 15 h 45 : Permanence (remise des dossards, équipements, accréditations)  
*Maison des Initiatives Citoyennes et Associatives*

16 h : Réunion Jury des Commissaires et Directeurs sportifs  
*Maison des Initiatives Citoyennes et Associatives*

16 h 45 : Réunion Sécurité  
*Maison des Initiatives Citoyennes et Associatives*

17 h 30 : Ouverture du Village du Tour  
*Parvis de l'Hôtel de Ville*

17 h 45 : Présentation des équipes  
*Camion protocolaire – Parvis de l'Hôtel de Ville*

 19 h : Départ 1<sup>er</sup> coureur  
*Rue Henri LAVIELLE*

 21 h 15 : Arrivée dernier coureur  
*Avenue du Maréchal FOCH*

21 h 30 : Cérémonie protocolaire  
*Camion protocolaire – Parvis de l'Hôtel de Ville*



---

### Samedi 30 août : SAINT-MARTIN DE SEIGNANX

Permanence : Club-House du Stade Lucien GONI  
338 Route Océane, 40390 Saint-Martin-de-Seignanx

11 h : Permanence  
*Club-House – Stade Lucien GONI*

12 h : Ouverture du Village du Tour  
*Stade Lucien GONI*



12 h 20 : Présentation des équipes  
*Camion protocolaire – Stade Lucien GONI Route Océane*



 13 h 30 : Départ 1<sup>ère</sup> étape  
*Stade Lucien GONI Route Océane*

 16 h 45 : Arrivée 1<sup>ère</sup> étape  
*Stade Lucien GONI Route Océane*

17 h : Cérémonie protocolaire  
*Camion protocolaire – Stade Lucien GONI Route Océane*



---

## Dimanche 31 août : MONTFORT-EN-CHALOSSE

Permanence : Maison Arts et Loisirs  
205 Place du Foirail, 40380 Montfort-en-Chalosse



10 h 30 : Permanence  
*Maison Arts et Loisirs*

11 h 30 : Ouverture du Village du Tour  
*Place du Foirail*

11 h 50 : Présentation des équipes  
*Camion protocolaire – Place du Foirail*

 13 h : Départ 2<sup>ème</sup> étape  
*Place du Foirail*

 16 h 30 : Arrivée 2<sup>ème</sup> étape  
*Place du Foirail*

16 h 45 : Cérémonie protocolaire  
*Camion protocolaire - Place du Foirail*

UNE COURSE SUIVIE PAR NOS MÉDIAS PARTENAIRES





**FFDSB**  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU DON DE SANG BÉNÉVOLE

**VOUS AUSSI, ROULEZ POUR  
LE DON DE SANG,**

**VENEZ DONNER !**



# TOUR DES LANDES

## **ST SEVER**

Mar. 2 et mer. 3 sept.  
15h30 - 19h  
Cloître des Jacobins

## **GRENADE/ADOUR**

Jeudi 4 sept.  
15h - 19h  
Salle des fêtes

## **GEAUNE**

Vendredi 5 sept.  
15h30 - 19h  
Salle des fêtes

## **AIRE/L'ADOUR**

Mar. 9 et mer. 10 sept.  
15h30 - 19h  
Centre d'animation

## **PARENTIS EN BORN**

Jeudi 11 sept.  
15h30 - 19h  
Salle des fêtes

## **SAINT PAUL LES DAX**

Vendredi 12 sept.  
15h30 - 19h  
Salle Felix Arnaudin

## **MONT DE MARSAN**

Jeudi 18 sept.  
15h30 - 19h  
Auberge Landaise

## **MORCENX LA NOUVELLE**

Vendredi 19 sept.  
15h30 - 19h  
Salle Scognamiglio

## **PEYREHORADE**

Mardi 23 sept.  
10h - 13h30  
Mercredi 24 sept.  
15h30 - 19h  
Jeudi 25 sept.  
15h - 18h30  
Salle Aspremont

## **SAINT MARTIN D'ONEY**

Vendredi 26 sept.  
15h30 - 19h  
Espace Culturel

## **CASTETS**

Mardi 30 sept.  
15h - 19h  
Parc des sports l'Estanquet

## **LABRIT**

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre  
15h30 - 19h  
Salle des fêtes

## **SAINT MARTIN DE SEIGNANX**

Jeudi 2 octobre  
15h - 19h  
Espace Emile Cros

## **ROQUEFORT**

Mardi 7 octobre  
15h - 19h  
Salle de l'Apar

## **LABATUT**

Mercredi 8 octobre  
15h30 - 19h  
Salle des fêtes



**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !**

**PRENEZ  
RDV**



# RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

## **Art. 1 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

Le **Tour des Landes**, sous le patronage du CONSEIL DÉPARTEMENTAL des Landes, est organisé par le Comité des Landes de Cyclisme sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Il s'agit de la **36<sup>ème</sup> ÉDITION** et il se dispute les **29, 30 et 31 août 2025**. Le Responsable de l'Organisation est : Mr LAMUDE Bastien, 22 route de Courpignon, 40320 CLÈDES / Téléphone : 06.35.96.18.49

Tous les chèques de caution et engagement sont à adresser **UNIQUEMENT** à Jean-Jacques VILLENAVE  
Adresse : 837 Route de l'Adour 40390 SAINTE MARIE DE GOSSE / Téléphone : 06.89.09.45.44

## **Art. 2 : TYPE DE L'ÉPREUVE**

Le Tour des Landes est inscrit au calendrier Fédéral. Cette épreuve est classée ÉLITE NATIONALE 2.12.1.

## **Art. 3 : PARTICIPATION**

Ouverte aux Equipes Continentales UCI françaises, Equipes Nationales, Equipes étrangères régionales et de clubs (maxi 4), Equipes N1, N2, N3, Sélections Régionales, Départementales, Pôle France et France Espoirs, Equipes de clubs français, Equipes Mixtes. La participation est limitée à 21 équipes. Aucun engagement sur place ne sera admis. L'épreuve est ouverte aux équipes de 6 coureurs (minimum 4) conformément à l'article 2.2.3 du règlement FFC.

Une enveloppe forfaitaire sera attribuée à chaque équipe pour l'aide au déplacement, à l'hébergement et la restauration. Le montant est calculé en fonction du kilométrage entre le siège social de l'équipe et le lieu de la permanence de départ, et défini comme tel : de 0 à 200 km = 400 € / de 200 à 400 km = 500 € / au-delà de 400 km = 600 €.

Cette enveloppe forfaitaire sera versée soit par chèque soit par virement au choix de l'équipe, le vendredi 29 août lors du passage à la permanence pour chaque équipe.

## **Art. 4 : PERMANENCE**

La permanence se tiendra à la Maison des Initiatives Citoyennes et Associatives (MICA) – 235 Avenue du Maréchal Foch 40990 SAINT-PAUL-LÈS-DAX le vendredi 29 août 2025 de 14 h 00 à 15 h 45. Le contrôle des licences, la remise des dossards, des accréditations, postes radios, etc... se passera dans cette tranche horaire.

La réunion avec les **Directeurs Sportifs**, organisée suivant l'art 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres de l'organisation et du collège des Arbitres, est fixée à 16 h 00 même lieu. La réunion de **Sécurité** avec tous les chauffeurs, pilotes, et membres du Jury se tiendra à 16 h 45 au même endroit.

La **Présentation** des équipes se fera au Car Podium Protocolaire, devant l'Hôtel de Ville de 17 h 45 à 18 h 45 selon l'ordre indiqué. Le premier départ du prologue est fixé à 19 h 00.

## **Art. 5 : DROITS D'ENGAGEMENT**

Les droits d'engagements sont fixés à 180 € par équipe de 6 coureurs pour les trois jours.

## **Art. 6 : SÉLECTION DES ÉQUIPES**

Toute candidature non complète ne sera pas examinée. Un chèque de caution de 300 € sera demandé en même temps que l'inscription pour la confirmation de la candidature, et servira également de garantie en cas de détérioration des divers locaux, et/ou non-restitution des plaques et dossards conformes (ce chèque sera restitué la semaine suivant l'épreuve après vérification de l'état des lieux d'hébergement). Suite à la prise en compte de votre candidature, vous recevrez dans la semaine les bulletins d'engagement, un guide de route du Tour des Landes 2025, avec les lieux de rendez-vous, les horaires, les parcours détaillés.

## **Art. 7 : INCIDENTS DE COURSE DANS LES DERNIERS KILOMÈTRES et CLM INDIVIDUEL**

### **- Etapes en ligne**

Selon l'article du règlement FFC 2.6.24, en cas d'incident dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) impacté(s) est(sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(ent) au moment de l'incident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de la chute. Le présent article est applicable sur les deux étapes.

### **- Prologue Contre la Montre Individuel**

Selon l'article 2.6.5 du règlement FFC, il est autorisé d'incorporer dans les épreuves par étapes un prologue aux conditions suivantes : 1. Le prologue doit avoir moins de 8 km ; 2. Le prologue doit être disputé à titre individuel contre la montre. En cas d'une participation supérieure à 60 coureurs, l'intervalle entre les coureurs au départ ne pourra pas dépasser une minute ; 3. Le prologue doit compter pour le classement général individuel ; 4. Un coureur accidenté lors du prologue et n'ayant pu terminer la course, pourra prendre le départ le lendemain. Il sera crédité du dernier temps ; 5. Le prologue compte comme jour de course.

Pour ce prologue à SAINT-PAUL-LÈS-DAX, les voitures d'équipe seront autorisées à suivre leurs coureurs sur ce circuit de 2,1 Km. **ATTENTION** : Le C.L.M. INDIVIDUEL du vendredi soir ne pourra être disputé **qu'avec des VELOS DE ROUTE TRADITIONNELS**. Aucun accessoire supplémentaire ne sera autorisé. Pour ce prologue, les départs seront donnés de minute en minute, l'ordre des équipes ayant été déterminé par l'Organisateur. Dans chaque équipe, chaque Directeur Sportif indiquera à la permanence l'ordre de passage qu'il aura choisi pour ses coureurs.

### **Art. 8 : DÉLAIS D'ÉLIMINATION**

En fonction des caractéristiques des étapes, les délais d'arrivée ont été fixés comme suit : Etape 1 : délai 12% / Etape 2 : délai 15%. Tout coureur arrivant au-delà de ce délai ne sera plus retenu aux classements. Conformément à l'article 2.6.28 du règlement FFC, le Collège des Arbitres peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur uniquement pour des raisons exceptionnelles.

### **Art. 9 : CLASSEMENTS - BONIFICATIONS**

Les classements suivants sont établis :

Classement Général Individuel au temps. En cas d'égalité, règlement FFC Art. 2.6.13

#### **CLASSEMENTS ANNEXES :**

➔ Classement par Points : points attribués :

C.L.M. : 10 points, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2 et 1 point sur les 10 premiers classés.

ETAPES : 25 points, 20, 16, 14, 12, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, et 1 point sur les 15 premiers classés.

POINTS CHAUDS : 5, 3 et 1 point.

Pour le classement par points, il sera fait addition des points de l'arrivée et des points acquis sur les points chauds. Application règlement FFC (Art. 2.6.15) en cas d'ex-aequo.

➔ Classement des Grimpeurs : cotation : 5, 3 et 1 point. En cas d'égalité au classement général individuel de la Montagne, il sera appliqué le règlement FFC (art. 2.6.15).

➔ Classement du Meilleur Jeune : sera établi à l'issue de chaque étape en fonction du classement individuel au temps pour les coureurs âgés de 17 à 22 ans (nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007).

➔ Classement du Meilleur Régional : sera établi à l'issue de chaque étape en fonction du classement individuel au temps pour les coureurs de Nouvelle-Aquitaine (licenciés dans un club de Nouvelle-Aquitaine).

➔ Combatif : le coureur le plus combatif de l'étape sera choisi par un jury composé d'un membre de la direction de l'organisation, du Président du Jury, d'un membre représentatif des médias, et d'un élu de la ville étape ayant suivi la course.

➔ Classement par Equipe : Addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe à l'étape (Art. 2.6.14). Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipe.

RAPPEL : il est obligatoire de terminer l'épreuve pour figurer dans les classements.

**BONIFICATIONS** : Des bonifications en temps, reportées uniquement au Classement Général individuel, sont attribuées dans les deux étapes en ligne. Cette attribution est la suivante : 1' à chaque point chaud (3 points chauds par étape) 3" 2" et 1" aux trois premiers coureurs classés. 2' à l'arrivée des étapes, 10" 6" et 4" aux trois premiers coureurs classés.

**PRIORITÉ dans le port des Maillots** : Art. 2.6.16 si un coureur est en tête de plusieurs classements, l'ordre de priorité des maillots distinctifs est le suivant :

- Classement Général au temps MAILLOT JAUNE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES LANDES
- Classement Général par Points MAILLOT ORANGE VEGA\* MAÏSADOUR / AGRALIA
- Classement Meilleur Grimpeur MAILLOT A POIS ROUGES CAVE DES VIGNERONS DE TURSAN
- Classement Meilleur Jeune MAILLOT BLANC GROUPEMA LANDES
- Classement Meilleur Régional MAILLOT ROUGE RÉGION NOUVELLE AQUITAINE
- Combatif du jour MAILLOT TREILLIS ARMÉE DE TERRE
- Classement de la Meilleure Equipe ÉCHARPES MAÏSADOUR

En cas de cumul des maillots, le vrai leader dans l'ordre de priorité, puis les suivants dans le classement concerné seront désignés comme porteurs.

### **Art. 10 : ITINÉRAIRES - SÉCURITÉ**

Vendredi 29 août 2025 : SAINT-PAUL-LÈS-DAX → Prologue dans les rues de la ville : C.L.M. Individuel de 2,1 km / Premier départ 19h

Samedi 30 août 2025 : SAINT-MARTIN DE SEIGNANX > SAINT-MARTIN DE SEIGNANX → 147,9 km départ fictif 13h30 jusqu'à la sortie de la ville, route de l'Adour km 0

Dimanche 31 août 2025 : MONTFORT-EN-CHALOSSE > MONTFORT-EN-CHALOSSE → 152,7 km départ fictif 13h jusqu'à la sortie de la ville, route de DAX km 0

**CAS DE FORCE MAJEURE** : Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours, même en cours de route, si les circonstances indépendantes de leur volonté les y contraignent.

ART.1.2.064bis : Il est interdit d'utiliser trottoirs, chemins et pistes cyclables se trouvant à côté de la chaussée, en dehors du parcours, séparés par une bordure, un accotement, une dénivellation ou tout autre caractéristique physique distinctive, si l'emprunt d'une telle voie crée une situation dangereuse notamment pour les autres coureurs, le public ou le personnel de l'organisation ou si cette manœuvre procure un avantage significatif sur les autres coureurs, le non-respect de cette règle sera sanctionné conformément à l'article 12.2.003.R19, sans préjudice de toutes autres sanctions éventuellement applicables.

### **Art. 11 : RADIO-TOUR - COMMUNICATION**

Les équipes seront équipées de radios par la Société ALAIN BILÈS CYCLISME DÉVELOPPEMENT.

La fréquence Radio-Tour sur la course sera indiquée lors de la réunion avec les Directeurs Sportifs.

L'utilisation des liaisons radio ou autres moyens de communication à distance par ou avec les coureurs ainsi que la possession de tout équipement utile à cet effet lors de l'épreuve sont interdites.

### **Art. 12 : ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE**

Trois véhicules de dépannage neutre sont prévus sur l'épreuve. Toutefois, un véhicule n'étant pas équipé de matériel, chaque équipe sera priée de fournir une paire de roues, à tour de rôle, selon le tirage au sort de l'ordre des véhicules le premier jour.

### **Art. 13 : GRILLES DES PRIX**

- PROLOGUE : 610/20
  - ETAPE 1 et ETAPE 2 : 1220/20
  - Classement Général individuel : 1951/25
  - Classement Général par points : 190/3
  - Classement Meilleur Grimpeur : 190/3
  - Classement Meilleur Jeune : 259/5
  - Classement Meilleur Régional : 190/3
  - Classement Général par équipe : 190/3
- } 6020 €

### **Art. 14 : PROTOCOLE**

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter après chaque étape au protocole : le vainqueur de l'étape, le leader au Classement général individuel au temps, les leaders des classements annexes (Classement par points, Meilleur Grimpeur, Meilleur Jeune, Meilleur Régional, Combatif, Meilleure équipe dans cet ordre de priorité des porteurs).

Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

En outre, à l'arrivée de l'épreuve, les coureurs suivants doivent également se présenter au protocole final :

Les trois premiers de l'épreuve / Les vainqueurs des 6 classements annexes / La meilleure équipe du Tour

### **Art. 15 : RAVITAILLEMENT ET COMPORTEMENT DES COUREURS**

Conformément aux règles (Art. 2.3.024 ,2.3.025 et 2.3.029), il y a des zones de ravitaillement prévues. Elles seront indiquées sur le livre de route à chaque étape. Les coureurs pourront se ravitailler dès le 30ème kilomètre jusqu'à 20 kilomètres de l'arrivée, par voiture en queue de peloton, ou dans les zones prévues, sur le côté droit de la route avec bidons ou musettes, par l'intermédiaire des adjoints des équipes placés au maximum à un mètre du bord de la chaussée. La valorisation de l'image du cyclisme passant par un respect de l'environnement, les coureurs sont instamment priés, selon les consignes strictes de la FFC, de bien vouloir ne pas se débarrasser de déchets et de bidons n'importe où. Des zones de déchets seront mises en place sur les deux étapes.

Il est souhaitable de les jeter au sol de ces mêmes zones ou en présence de public. Ce non-respect est passible de sanctions indiquées dans le barème de pénalités FFC.

### **Art. 16 : CONTRÔLE MÉDICAL**

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle médical aura lieu à : Maison des Initiatives Citoyennes et Associatives (MICA) de SAINT-PAUL-LÈS-DAX pour le prologue, Club House du Stade Goni de SAINT-MARTIN DE SEIGNANX pour la première étape, Maison Arts et Loisirs de MONTFORT-EN-CHALOSSE pour la deuxième étape.

### **Art. 17 : PÉNALITÉS**

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

### **Art. 18 : CORRECTION**

Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve, et/ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à les respecter. Le Directeur sportif sera rendu responsable des manquements des membres de son équipe.

### **Art. 19 : INTERPRÉTATION**

Le présent règlement a été rédigé en langue française, qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.

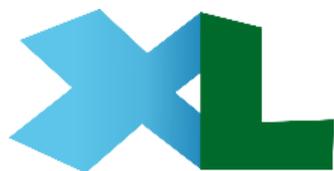


## Les maillots et écharpes

Les leaders sous de belles couleurs



### Leader Classement Général



Département  
des Landes



### Leader Classement par Points





## Leader Classement des Jeunes



## Leader Classement Montagne



## Meilleur Régional





## Prix de la Combativité



ARMEE DE TERRE

**PEUX-TU LE FAIRE?**

➤ SENGAGER.FR



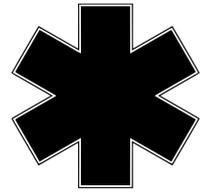
## Meilleure équipe

**MAÏSADOUR**



## Service Médical

Des équipes à votre disposition



### > Le Médecin

Docteur MARTINEZ PEREZ Julio  
06-13-08-29-77

### > Les Secours

Secouristes ASPL  
06-28-29-08-48



### > Numéros d'urgence

**15** SAMU

**17** POLICE GENDARMERIE

**18** POMPIERS

**112** TOUTES URGENCES

### > Les Hôpitaux

#### Vendredi 29 août – Prologue – SAINT-PAUL-LÈS-DAX

DAX	Centre Hospitalier Côte d'Argent	Bd Yves du Manoir 40 100 DAX	05 58 91 48 48
-----	-------------------------------------	---------------------------------	----------------

#### Samedi 30 août – Etape 1 – SAINT-MARTIN DE SEIGNANX

BAYONNE	Centre Hospitalier de la Côte Basque	13 Av. de l'Interne Jacques Loeb 64100 BAYONNE	05 59 44 35 35
DAX	Centre Hospitalier Côte d'Argent	Bd Yves du Manoir 40 100 DAX	05 58 91 48 48

#### Dimanche 31 août – Etape 2 – MONTFORT-EN-CHALOSSE

DAX	Centre Hospitalier Côte d'Argent	Bd Yves du Manoir 40 100 DAX	05 58 91 48 48
MONT-DE-MARSAN	Centre Hospitalier Layné	417 Av. Pierre de Coubertin 40 024 MONT-DE-MARSAN	05 58 05 10 10

**VOUS AUSSI, ROULEZ POUR LE DON DE SANG, VENEZ DONNER !**

**TOUR DES LANDES**

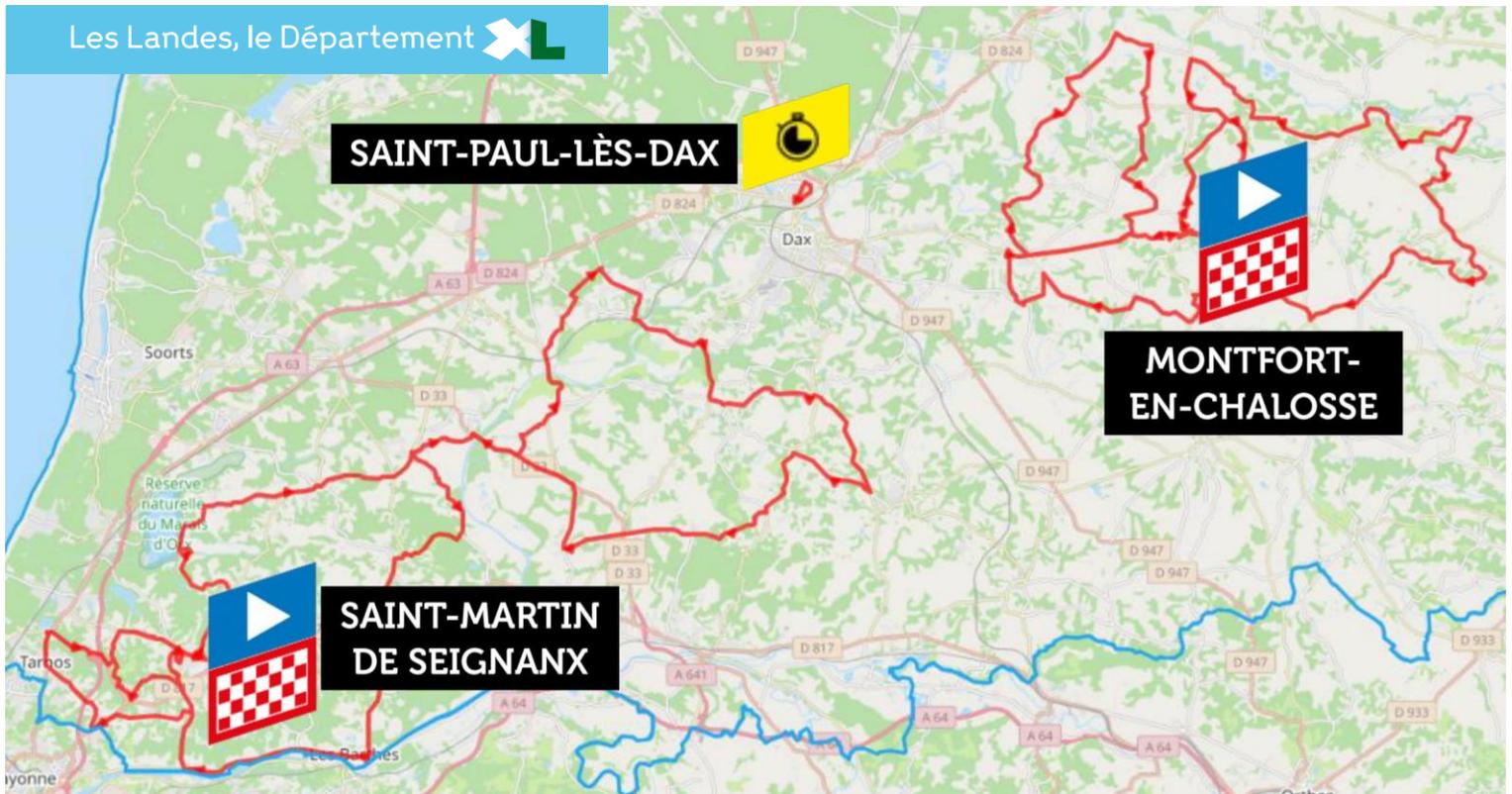
<b>S' SEVER</b> Mar. 2 et mer. 3 sept.	<b>AIRE/L'ADOUR</b> Mar. 9 et mer. 10 sept.	<b>AUBERGE LANDAISE</b> Jeudi 18 sept.	<b>SAINT MARTIN D'ONEY</b> Vendredi 26 sept.	<b>S' MARTIN DE SEIGNANX</b> Jeudi 2 oct.
<b>GRENADE/ADOUR</b> Jeudi 4 sept.	<b>PARENTIS EN BORN</b> Jeudi 11 sept.	<b>MORCENX LA NOUVELLE</b> Vendredi 19 sept.	<b>CASTETS</b> Mardi 30 sept.	<b>ROQUEFORT</b> Mardi 7 oct.
<b>GEAUNE</b> Vendredi 5 sept.	<b>SAINT PAUL LES DAX</b> Vendredi 12 sept.	<b>PEYREHORADE</b> Mar. 23, Mer. 24 et Jeu. 25 sept.	<b>LABRIT</b> Mercredi 1 <sup>er</sup> oct.	<b>LABATUT</b> Mercredi 8 oct.

**PRENEZ RDV**



# PARCOURS 2025 > 29/30/31 août 2025

Les Landes, le Département



Vendredi  
29 août

Prologue CLM individuel – SAINT-PAUL-LÈS-DAX



2,1 km



Samedi  
30 août

1<sup>ère</sup> étape en ligne – SAINT-MARTIN DE SEIGNANX



147,9 km



Dimanche  
31 août

2<sup>ème</sup> étape en ligne – MONTFORT-EN-CHALOSSE



152,7 km





# PROLOGUE > 29/08/25

Vendredi 29 août 2025 – Accès Zone Technique – SAINT-PAUL-LÈS-DAX



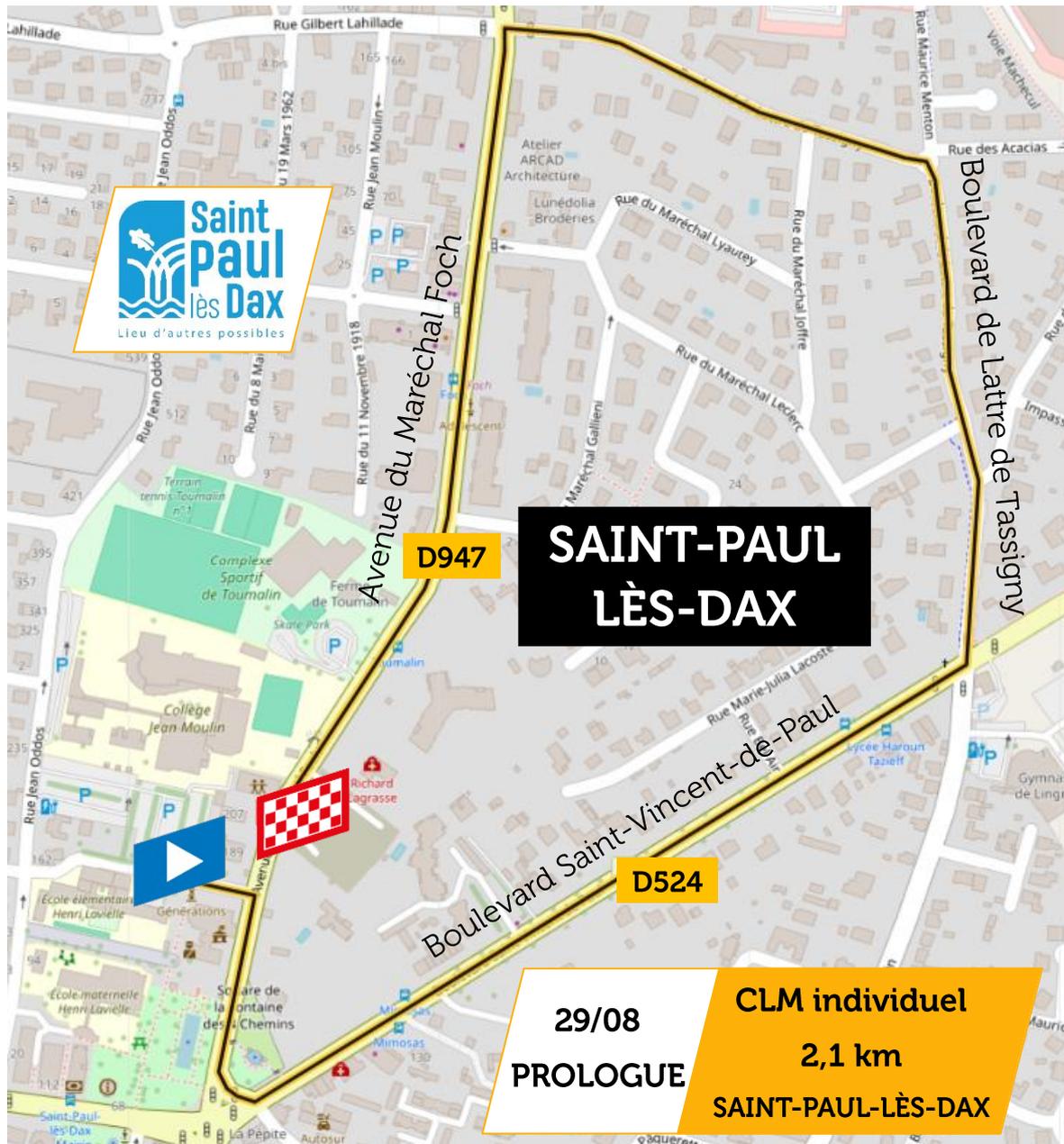
**enedis**  
L'ELECTRICITE EN RESEAU



**LA ROUTE  
SE PARTAGE !**



# PROLOGUE > 29/08/25



**GÎTES DE FRANCE**  
Béarn • Pays Basque • Landes

# OUI AUX BONNES ADRESSES

sans mauvaise surprise

Comme plus de 500 propriétaires  
devenez ambassadeur de votre destination

[gites-de-france-landes.com](http://gites-de-france-landes.com)

 [resa@gites6440.com](mailto:resa@gites6440.com)

 05 25 00 64 40



just a pics



# PROLOGUE > 29/08/25

SAINT-PAUL-LÈS-DAX

23 m



SAINT-PAUL-LÈS-DAX

22 m



0

2,1 Km

	Km	1 <sup>er</sup> coureur	Dernier coureur	Circuit
<b>DÉPART</b> – Rue Henri Lavielle	0	19 h 00	21 h 05	Av. du Maréchal Foch Bd. Saint-Vincent-de-Paul Bd. De Lattre de Tassigny
<b>ARRIVÉE</b> – Av. Maréchal Foch	2,1	19 h 03	21 h 08	Dérivation à droite Maison des Initiatives Citoyennes et Associatives

Jeudi matin

Marché de Saint-Paul-lès-Dax

Vendredi matin

Marché de Saint-Vincent de Paul

Samedi matin

Halles de Dax



Volailles de la Ferme

759 route du Sarthe

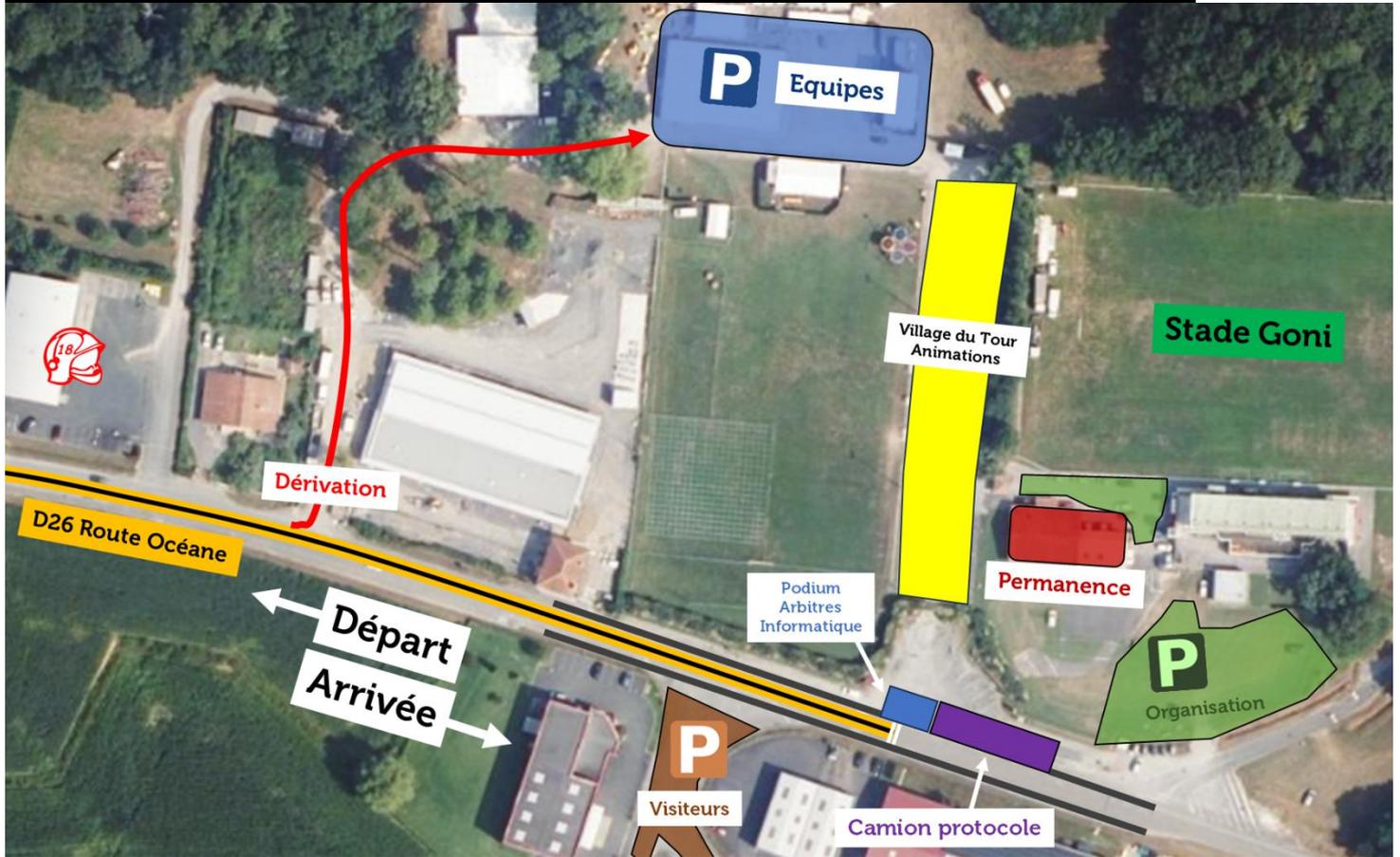
40700 DOAZIT

06 21 21 32 35



# 1<sup>ère</sup> ÉTAPE > 30/08/25

Samedi 30 août 2025 – Accès Zone Technique – SAINT-MARTIN DE SEIGNANX



## VOYAGEURS

VOYAGES - EXCURSIONS - TRANSFERTS



## TAXIS

DÉPLACEMENTS - RAPATRIEMENTS



## TPMR

DES TRAJETS CONFORTABLES EN TOUTE SÉCURITÉ



## SANITAIRES

CONSULTATION - HOSPITALISATION - RAPATRIEMENT  
CHIMIO - RAYON - KINÉ - DIALYSE





VILLE DE  
**SAINT-MARTIN  
DE SEIGNANX**

**Le Seignanx**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# SAINT-MARTIN DE SEIGNANX

147,9 km

30/08

**SAINT-MARTIN DE SEIGNANX  
> SAINT-MARTIN DE SEIGNANX**

**ETAPE 1**

PC  
Saint-Martin de Seignanx

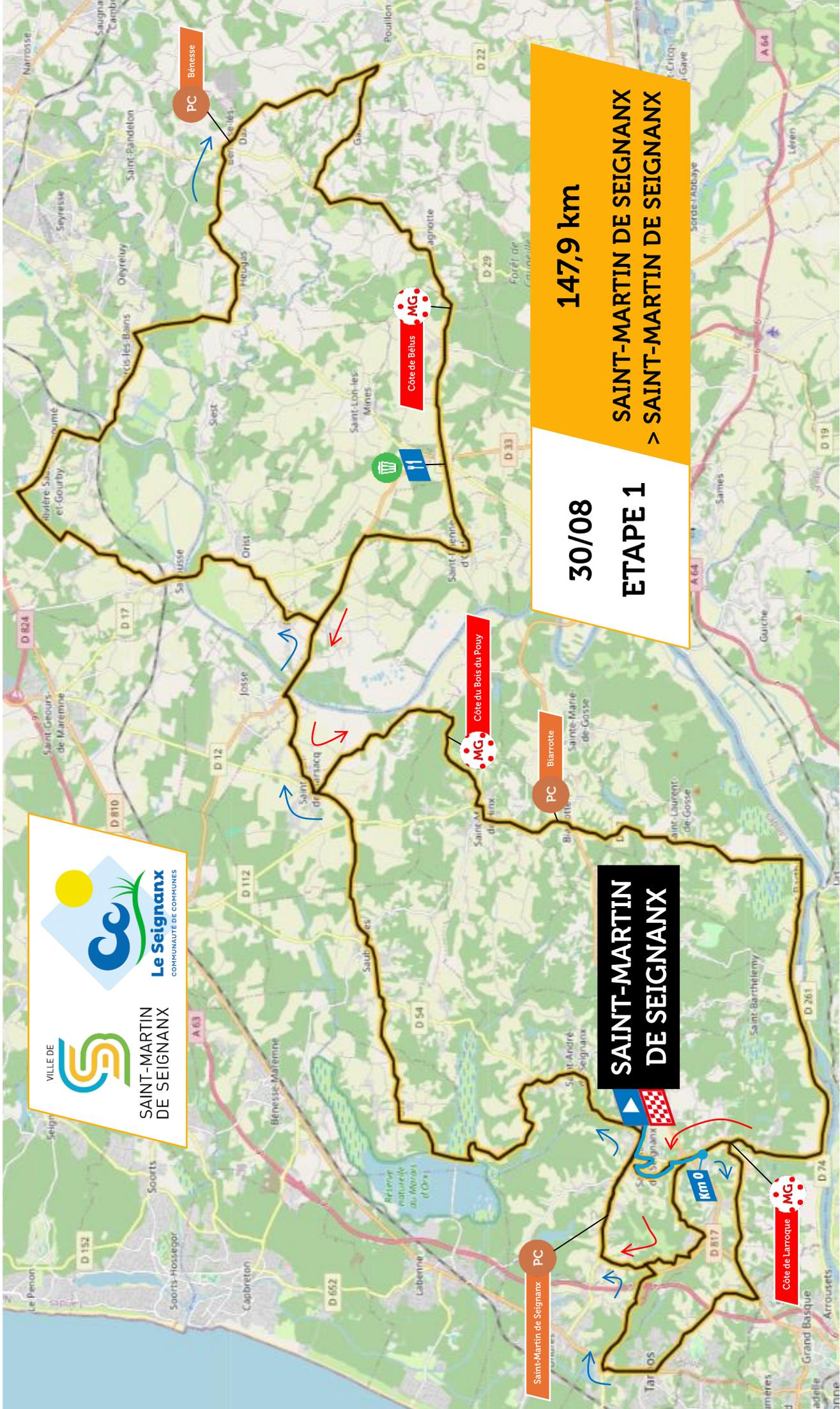
MG  
Côte de Larroque

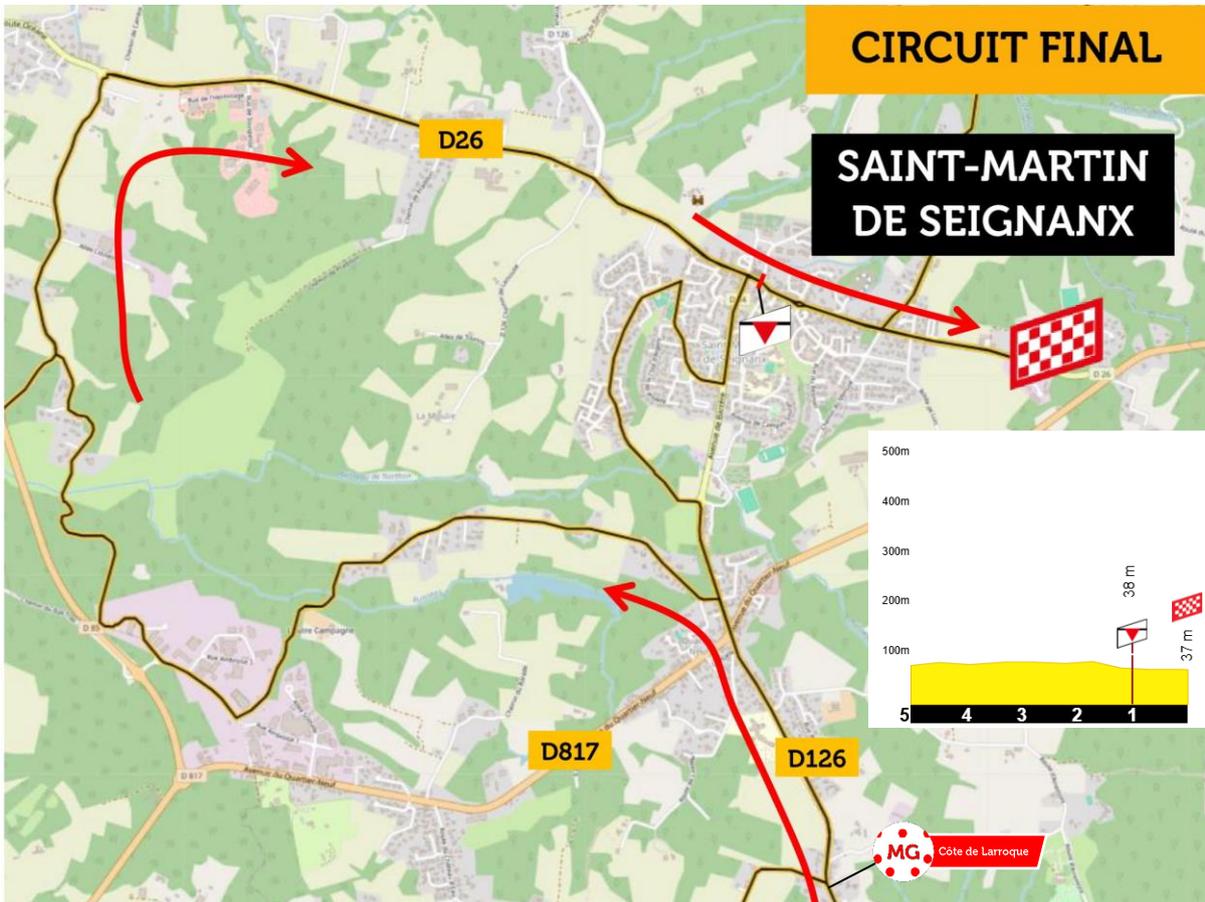
MG  
Côte du Bois du Pouy

PC  
Biarrotte

MG  
Côte de Béhus

PC  
Bénése







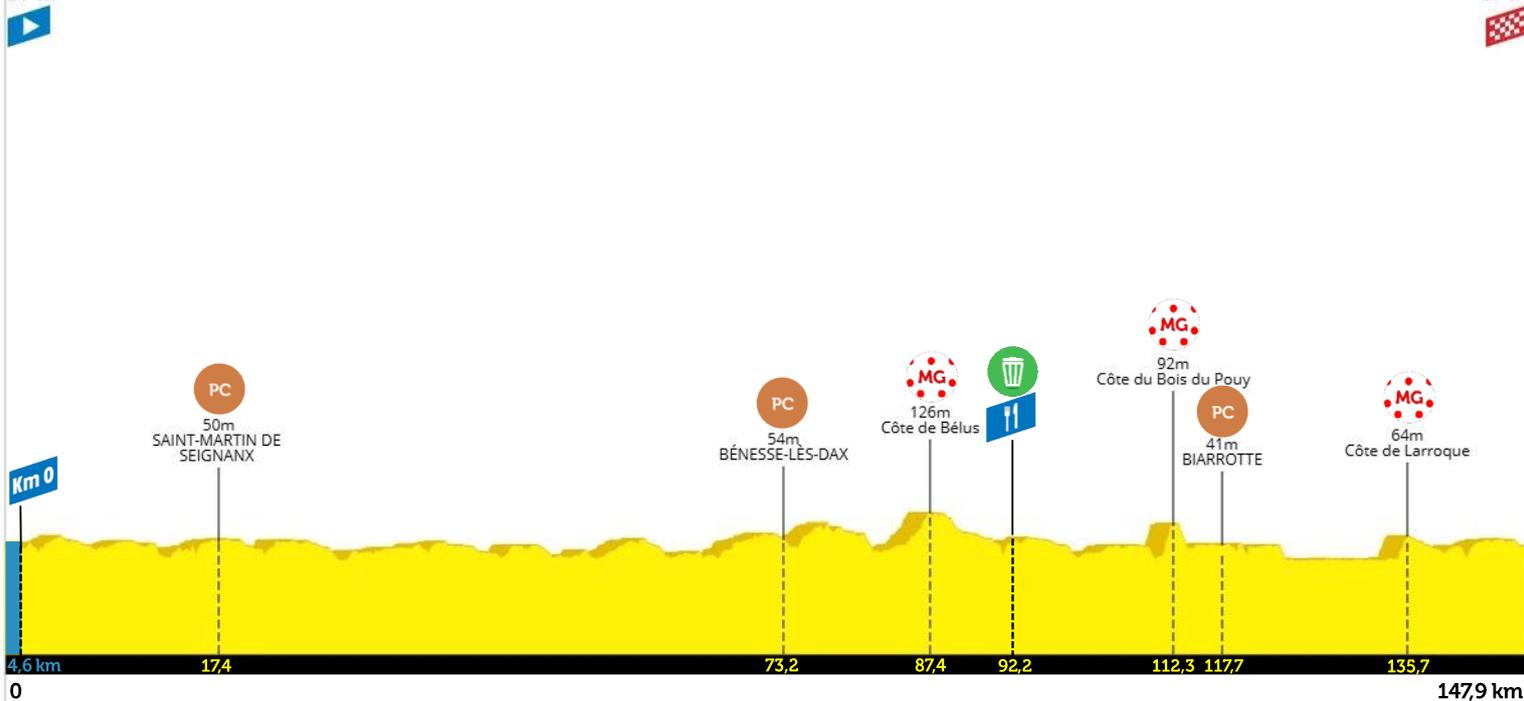
# 1<sup>ère</sup> ÉTAPE > 30/08/25

SAINT-MARTIN DE SEIGNANX

37 m

SAINT-MARTIN DE SEIGNANX

37 m



## PEUX-TU LE FAIRE?

L'armée de terre recrute 16 000 hommes et femmes tous les ans dans 16 grands domaines d'activité (l'artillerie, l'informatique et les télécommunications, le génie de combat et BTP, le renseignement, les forces spéciales, le char de combat, l'infanterie, la maintenance, le sport, la santé, l'aérocombat, l'administration et services, la sécurité et la prévention, la restauration, la logistique et transports, l'enseignement recherche et musique) et plus de 100 spécialités.

Les conditions de recrutement : avoir la nationalité française, de 17,5 ans et moins de 32 ans, avoir effectué la JDC, de sans diplôme à BAC+ 5 et plus, avoir été reconnu apte à l'engagement, jouir de ses droits civiques.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter le CIRFA de Mont de Marsan - 555 avenue du Maréchal Foch 40000 Mont de Marsan 05 58 85 42 99

POUR PLUS  
D'INFOS  
ET PRENDRE RENDEZ-VOUS

SENGAGER.FR



# Samedi 30 août 2025 – Itinéraire horaire – SAINT-MARTIN DE SEIGNANX

Horaires - Km/h		KM			Routes	Communes Lieux Carrefours	Obs	Signaleurs		Particularités	
41	44	Fait	Restant	Partiel				S	M		Poste
13H30	13H30	0	147,9	0	<b>DÉPART FICTIF 4,6km : Départ D26 Stade L.GONI, Giratoire : à G-D54 AV Barrère, à D-AV Aquitaine, Ch Grand Jean, Giratoire/à D-D54, Carré D817-D126</b>					Partie neutralisée-respect des points (1) et (2) ci dessous	
13H35	13H35	0	147,9	0	D126 - km 0	D126 Rte de l'Adour		1	1	Départ réel Km 0 : EHPAD La Martinière	
13H36	13H35	0,7	147,2	0,7	D126/D384	Carrefour D126 - D384		2	2	à droite D384 - Route du Séque	
13H41	13H40	4,3	143,6	3,6	D384/D817	Carrefour D384 - D817		2	3	à gauche D817	
13H44	13H44	6,6	141,3	2,3	D817/D181	Carrefour D817 - D181		1	4	à droite sur D181 vers Tarnos	
13H47	13H46	8,7	139,2	2,1	D181	TARNOS : Carrefour D181 - Feux		1	5	tout droit	
13H50	13H49	10,8	137,1	2,1	D181	TARNOS : Giratoire par la droite		1	6	tout droit	
13H51	13H50	11,5	136,4	0,7	D181/D810	TARNOS : Giratoire par la droite		1	7	à droite D810	
13H52	13H51	11,8	136,1	0,3	D810	TARNOS : Carrefour D810 - Feux		1	8	tout droit	
13H52	13H51	12,1	135,8	0,3	D810	TARNOS : Giratoire par la droite		1	9	tout droit	
13H53	13H52	12,9	135,0	0,8	D810/D85	TARNOS : Giratoire par la droite		1	10	à droite	
13H54	13H53	13,2	134,7	0,3	D85	TARNOS : Giratoire par la droite		1	11	à droite vers St Martin de Seignanx	
13H56	13H55	15	132,9	1,8	D85	Giratoire par la droite		2	12	tout droit	
13H58	13H56	16	131,9	1	D85/D26	Giratoire par la droite		2	13	à gauche	
14H00	13H58	17,4	130,5	1,4	D26	Giratoire par la droite	PC 1	2	14	à droite	
14H04	14H02	20	127,9	2,6	D26	ST MARTIN DE SEIGNANX : Giratoire P/D		2	15	Ilots Directionnels- Ralentisseurs - tout droit	
14H04	14H02	20,3	127,6	0,3	D26	ST MARTIN DE SEIGNANX : Giratoire P/D		2	16	tout droit	
14H05	14H03	21,1	126,8	0,8	D26/D54	ST MARTIN DE SEIGNANX : Carrefour		2	17	Ilots Directionnels - à gauche D54	
14H10	14H08	24,3	123,6	3,2	D54	ST ANDRÉ DE SEIGNANX : Giratoire P/D		2	18	Ralentisseurs - à gauche	
14H12	14H09	25,4	122,5	1,1	D54/VO	ST ANDRÉ DE SEIGNANX : Carrefour		1	19	à gauche vers Marais d'Orx	
14H18	14H15	30	117,9	4,6	VO	MARAIS D'ORX : Pont étroit		1	20	à droite - Voie étroite	
14H19	14H16	30,4	117,5	0,4	VO/D71	MARAIS D'ORX : Carrefour VO-D71		2	21	à droite - Blocs/Béton coté gauche	
14H24	14H21	34,1	113,8	3,7	D71	ORX : sortie à droite D71		1	22	Ralentisseurs - à droite vers Saubrigues	
14H31	14H27	38,4	109,5	4,3	D71/D54/D71	SAUBRIGUES : Carrefour		1	23	Ralentisseurs - à droite vers St Jean de Marsacq	
14H36	14H32	42	105,9	3,6	D71/D12	Carrefour D71-D12		2	24	à gauche D12	
14H38	14H34	43,4	104,5	1,4	D12/D71	ST JEAN DE MARSACQ : Giratoire P/D		1	25	à droite D12	
14H38	14H34	43,5	104,4	0,1	D71	ST JEAN DE MARSACQ : Giratoire P/D		1	26	Ralentisseurs - tout droit	
14H43	14H38	46,7	101,2	3,2	D71/D33	Carrefour D71 - D33 - Pont de l'Adour		2	27	à droite - Pont à deux voies	
14H46	14H41	48,7	99,2	2	D33/D72	Carrefour D33 - D72		1	28	à gauche D72	
14H47	14H42	49,7	98,2	1	D72	PEY : D72				tout droit	
14H49	14H44	51	96,9	1,3	D72/D17	Carrefour D72 - D17		1	29	à gauche D17	
14H53	14H48	53,7	94,2	2,7	D17	SAUBUSSE : Pont sur Adour + Feux		2	30	Feux Rouges - tout droit - Ralentisseurs	
14H54	14H49	54,4	93,5	0,7	D17	Passage à niveau Grande Ligne				Passage à niveau automatique	
14H55	14H49	54,7	93,2	0,3	D17/D70	Carrefour D17 - D70		1	31	à droite vers Rivière Saas et Gourby	
14H59	14H53	57,6	90,3	2,9	D70/D13	Carrefour D70 - D13		1	32	STOP - à gauche D13	
14H59	14H53	57,9	90,0	0,3	D13/Rt Blanche	Carrefour D13 - Route Blanche		1	33	à droite Route Blanche	
15H02	14H56	59,7	88,2	1,8	Rt Blanche/D113	Carrefour Route Blanche - D113		1	34	à droite D113	
15H05	14H59	61,9	86,0	2,2	D113/D70	ANGOUMÉ : Carrefour D113 - D70		1	35	STOP - à droite direction Rivière - Ilot Directionnel	
15H06	15H00	62,5	85,4	0,6	D70	RIVIÈRE SAAS ET GOURBY				Ralentisseur - tout droit	
15H07	15H00	63	84,9	0,5	D70/D13	Carrefour D70 - D13		1	36	STOP - à gauche D13	
15H07	15H01	63,1	84,8	0,1	D13	Passage à niveau Grande Ligne				Passage à niveau automatique	
15H08	15H01	63,7	84,2	0,6	D13	Pont sur Adour à 2 voies				tout droit	
15H08	15H02	64,1	83,8	0,4	D13	TERCIS LES BAINS				Ralentisseurs - Ilots Directionnels	
15H09	15H03	64,7	83,2	0,6	D13/D6	Giratoire par la droite		1	37	à droite D6	
15H13	15H06	67,4	80,5	2,7	D6/D72/D13	Giratoire par la droite - D6/D72/D13		2	38	à gauche D13 vers Heugas	
15H15	15H08	68,6	79,3	1,2	D13	HEUGAS				Chicanes - Ralentisseurs	
15H15	15H09	69	78,9	0,4	D13/D429	Giratoire par la droite - D429		2	39	à gauche vers Bénèsse les Dax	
15H21	15H14	72,7	75,2	3,7	D429/D22	Giratoire par la droite - D429/D22		1	40	à droite D22 Bénèsse les Dax	
15H22	15H14	73,2	74,7	0,5	D22	BÉNÈSSE LÈS DAX	PC 2			Ilots Directionnels	
15H27	15H19	76,7	71,2	3,5	D22	Ilots Directionnels dans virage				tout droit	
15H29	15H21	77,9	70,0	1,2	D22/D13	Carrefour D22 - D13		1	41	à droite direction Gaas	
15H31	15H23	79,8	68,1	1,9	D13	GAAS				Ralentisseurs - tout droit	
15H34	15H26	81,9	66,0	2,1	D13/D29	Carrefour D13 - D29		2	42	STOP - à gauche D29 vers Cagnotte	
15H39	15H30	85	62,9	3,1	D29/D75	CAGNOTTE : Carrefour D75		1	43	à droite D75 vers Bélus	
15H42	15H34	87,4	60,5	2,4	D75	Côte de Bélus - D75	MG 1			Côte de 2km 7 à 10%	
15H45	15H36	88,9	59,0	1,5	D75	BÉLUS				tout droit - Ralentisseurs	
15H48	15H38	90,9	57,0	2	D75	D75				tout droit	
15H49	15H40	92,1	55,8	1,2	D75/D33/D75	Carrefour D75 - D33 - D75		2	44	STOP - tout droit D75 - voir passage côté gauche	
15H49	15H40	92,2	55,7	0,1	D75/D6/D75	Carrefour D75 - D6 - D75		1	45	tout droit - Zone de ravitaillement et Zone verte	
15H53	15H44	94,8	53,1	2,6	D75/R - Bourg	SAINT ÉTIENNE D'ORTHE : Carref		1	46	STOP à droite - Ralentisseurs	
15H57	15H48	97,7	50,2	2,9	Rt Bourg/D33	Carrefour Rte du Bourg - D33		2	47	à gauche	
16H05	15H55	103,1	44,8	5,4	D33/D71	Pont de l'Adour : Carrefour D33 - D71		1	48	à gauche	
16H09	15H59	105,9	42,0	2,8	D71	SAINT JEAN DE MARSACQ : 2 Giratoires		1	49	Ralentisseurs - tout droit	
16H10	15H59	106,1	41,8	0,2	D71 - D12	SAINT JEAN DE MARSACQ : Giratoires		1	50	à gauche	
16H11	16H00	106,7	41,2	0,6	D12/D345	Carrefour D12 - D345		1	51	à gauche D345	
16H18	16H06	111,4	36,5	4,7	D345-R.Adour	Carrefour D345 - Rte de l'Adour		1	52	à droite vers St Martin de Hinx - Rte étroite	
16H19	16H08	112,3	35,6	0,9	Rte Adour	2ème MG - Côte du Bois du Pouy	MG 2			Côte de 900m à plus de 13%	
16H22	16H11	114,5	33,4	2,2	R.Adour/D12	ST MARTIN DE HINX : Carref Adour-D12		2	53	Ralentisseurs - à gauche vers Biarrotte	
16H24	16H12	115,7	32,2	1,2	D12	Giratoire par la droite		2	54	tout droit	
16H27	16H15	117,7	30,2	2	D12/D817/D12	BIARROTTE Carref D12-D817-D12	PC 3	2	1	55	à droite et à gauche
16H38	16H25	125,3	22,6	7,6	D12/D74	Carrefour - Giratoire par la droite		1	56	tout droit - D74	
16H41	16H29	127,7	20,2	2,4	D74	Pont étroit	x2			tout droit vers Bayonne	
16H42	16H29	127,8	20,1	0,1	D74	Carrefour D74/D154				tout droit	
16H43	16H30	128,9	19,0	1,1	D74	SAINT BARTHÉLÉMY				Ralentisseurs	
16H44	16H31	129,6	18,3	0,7	D74	4 Passages étroits				Route sur une voie	
16H48	16H35	132,2	15,7	2,6	D74						
16H49	16H36	133	14,9	0,8	D74/D126	Carrefour D74 - D126		1	57	à droite vers St Martin de Seignanx	
16H53	16H40	135,7	12,2	2,7	D126	3ème MG - Côte de Larroque	MG 3	1	58	tout droit	
16H55	16H41	136,9	11,0	1,2	D126/817/54	ST MARTIN DE SEIGNANX : D126/D817/D54		2	1	59	tout droit
16H55	16H41	137	10,9	0,1	D54/R.Lannes	Carrefour : Route de Lannes		2	60	à gauche - Route étroite - Pont étroit	
16H59	16H45	139,6	8,3	2,6	R.Lan/Nort	Carref : Rte de Lannes - Rte de Northon		1	61	à droite	
17H00	16H46	140,1	7,8	0,5	Rte Northon	Giratoire - par la droite		2	62	tout droit	
17H01	16H47	141,3	6,6	1,2	Rte Northon	Pont étroit				tout droit	
17H03	16H48	142,2	5,7	0,9	Rte Northon	Carrefour Rte de Northon		1	63	STOP - à droite	
17H05	16H50	143,6	4,3	1,4	R.Northon-D26	Giratoire : Rte de Northon - D26		2	64	à droite vers St Martin de Seignanx	
17H09	16H54	146,6	1,3	3	D26	ST MARTIN DE SEIGNANX : D26 - Giratoire		2	65	tout droit - Ralentisseurs	
17H09	16H55	146,8	1,1	0,2	D26	ST MARTIN DE SEIGNANX : D26 - Giratoire		2	66	tout droit - Ralentisseurs	
17H10	16H55	147,2	0,7	0,4	D26	ST MARTIN DE SEIGNANX : Carrefour		2	67	Ralentisseurs Ilots Directionnels	
17H11	16H56	147,9	0,0	0,7	D26	SAINT MARTIN DE SEIGNANX ARRIVÉE : Stade Lucien GONI		1	68	Dérivation à gauche 100m avant Ligne Arrivée	

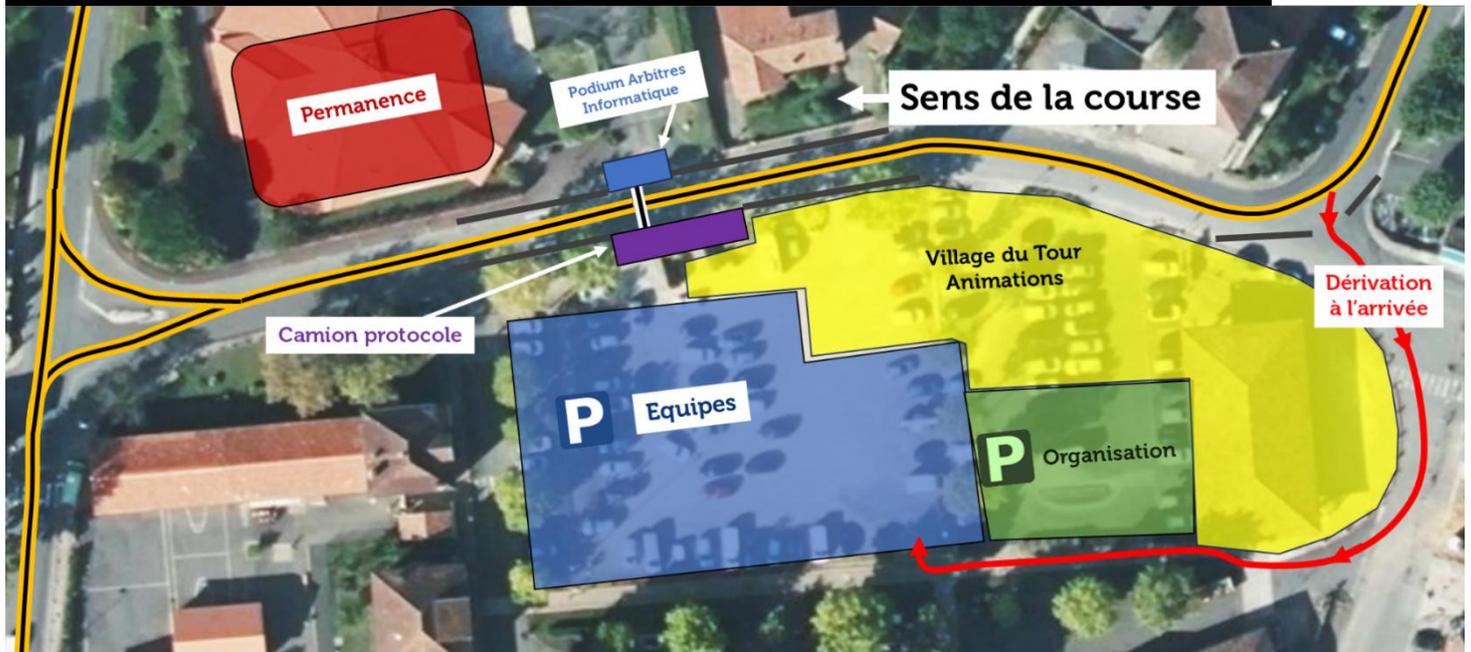
(1) Respect de l'utilisation de la moitié droite de la chaussée

(2) tous les carrefours matérialisés par des ilots directionnels ou giratoire devront être franchi par la droite les signaleurs avec drapeau jaune et sifflet indiqueront les entrées et sens de circulation à respecter



## 2<sup>ème</sup> ÉTAPE > 31/08/25

Dimanche 31 août 2025 – Accès Zone Technique – MONTFORT-EN-CHALOSSE



Cycles **GIANT**  
**Bartea** 40  
Aire/Adour - Mées - Mont de Marsan

28 RTE DE BORDEAUX – 40 800 AIRE-SUR-ADOUR – 05.58.71.83.08

610 RUE DU MARENSIN – 40 990 MÉES – 05.58.71.48.57

337 BD JEAN LARRIEU – 40 000 MONT DE MARSAN – 05.58.91.18.67

**VOTRE SPECIALISTE VELOS**



SPECIALIZED

\*\*\*\* VENTE - REPARATION - ETUDE POSTURALE \*\*\*\*

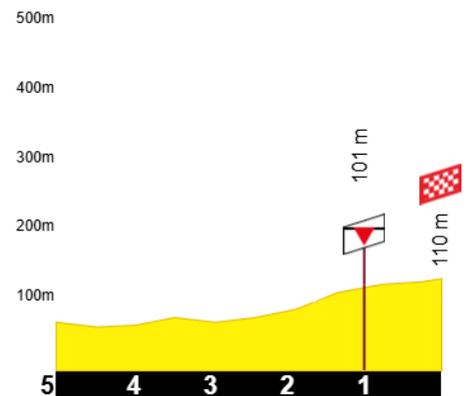
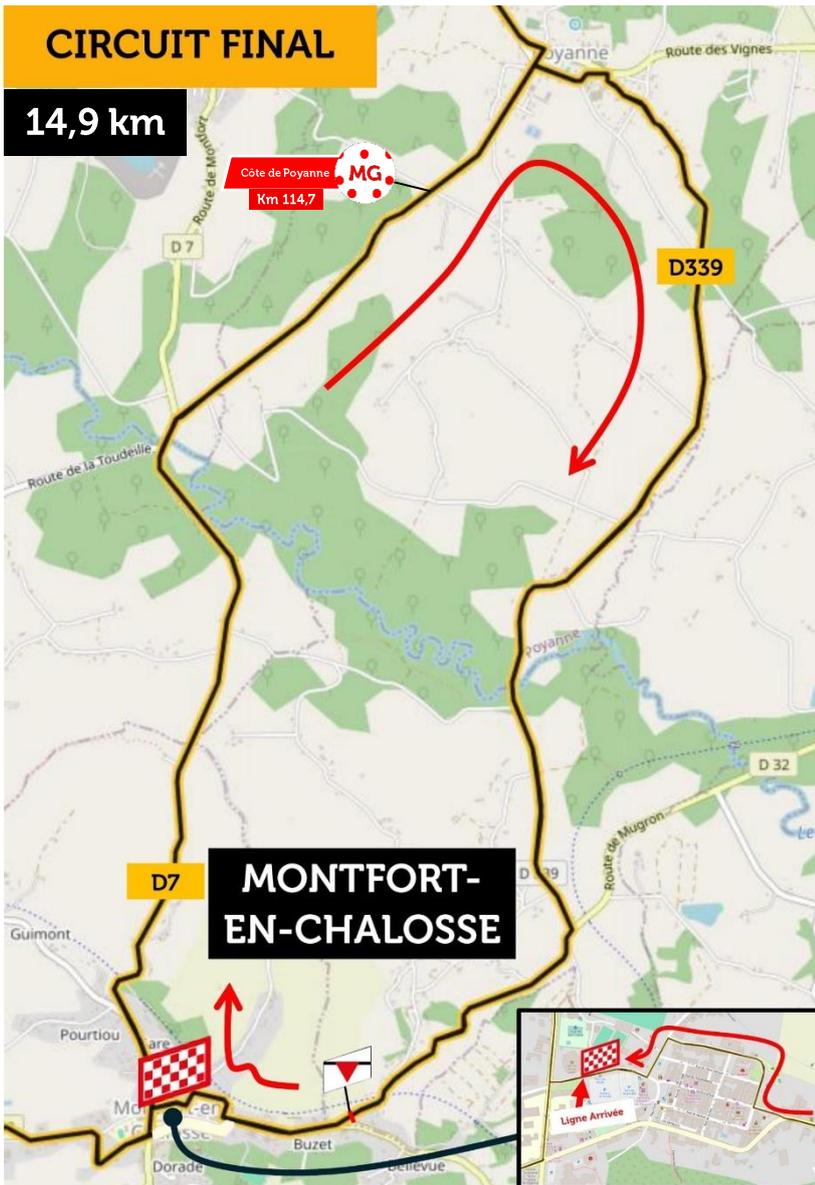
**GIANT**  
MONT DE MARSAN

[www.cyclesbarteau.fr](http://www.cyclesbarteau.fr)





# 2ème ÉTAPE > 31/08/25





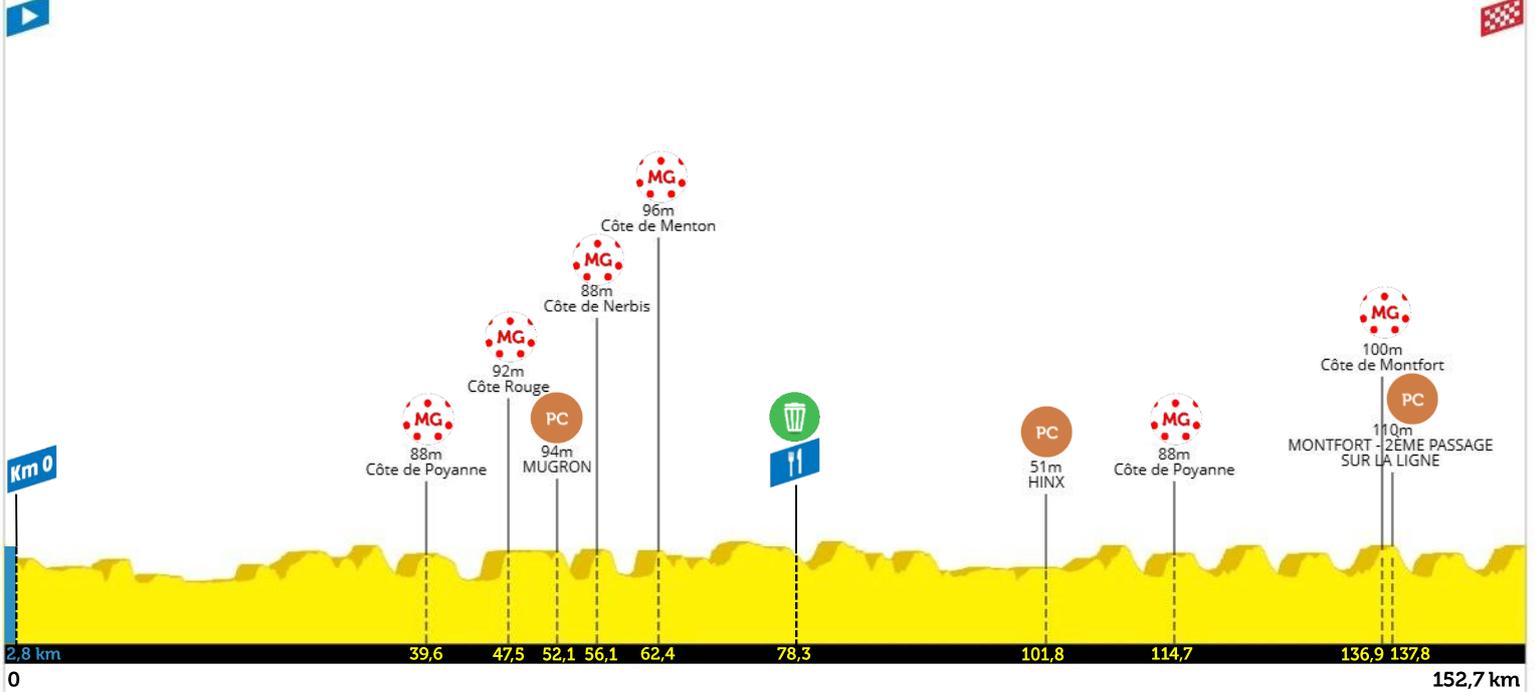
# 2ème ÉTAPE > 31/08/25

**MONTFORT-EN-CHALOSSE**

110 m

**MONTFORT-EN-CHALOSSE**

110 m



**MAGASIN DE LABOUHEYRE**  
05 58 07 00 69

**MAGASIN DE PARENTIS-EN-BORN**  
05 58 78 48 10

**MAGASIN DE SAINT-PAUL-LÈS-DAX**  
05 58 91 73 84

**MAGASIN DE MUGRON**  
05 58 97 97 18

**MAGASIN D'OLORON SAINTE MARIE**  
05.59.36.16.16

# Dimanche 31 août 2025 – Itinéraire horaire – MONTFORT-EN-CHALOSSE

Horaires - Km/h		KM			Routes	Communes Lieux Carrefours	Obs	Signaleurs			Particularités
41	44	Fait	Restant	Partiel				S	M	Poste	
13H00	13H00	0	152,7	0	DÉPART FICTIF 2,8km : Départ Place du Foirail, Carrefour D7 à gauche, Carrefour D7 / D32 à droite						Partie neutralisée-respect des points (1) et (2) ci dessous
13H07	13H07	0	152,7	0	D32 - km 0	D32 Route de Dax - Après Arrêt Bus		1	1		Départ réel Km 0 : sur D32 Arrêt Bus
13H12	13H12	3,8	148,9	3,8	D32	Giratoire : D32 par la droite	▶	2	2		tout droit, puis ilots directionnels
13H13	13H13	4,6	148,1	0,8	D32/D58	HINX : Giratoire par la droite		2	3		à droite D58 Rte du Port
13H17	13H16	7,2	145,5	2,6	D58/D368	Carrefour D58 - D368		1	4		à droite sur D368 vers Préchacq
13H20	13H19	9,2	143,5	2	D368	Carrefour D58 -D411- D368	▶	1	5		à gauche : Rte étroite - puis Pont étroit
13H26	13H25	13,3	139,4	4,1	D368	PRECHACQ LES BAINS : D368	▶	1	6		Entrée Chicane - à droite Rte Pontonx
13H28	13H26	14,6	138,1	1,3	D368/D107	PRECHACQ LES BAINS : D368-D107		1	7		Quartier Lascagnotte - puis à gauche D107
13H28	13H27	14,8	137,9	0,2	D107/D10	GOUSSE : Carrefour D107-D10		1	8		à gauche
13H30	13H28	16	136,7	1,2	D10/D110	GOUSSE : Carrefour D10-D110	▶	1	9		à droite - 2 Ralentisseurs + Chicane
13H34	13H32	18,5	134,2	2,5	D110	ST JEAN DE LIER		1	10		à droite
13H36	13H34	20,1	132,6	1,6	D110/D341	VICQ D'AURIBAT : Carref D110-D341	▶	1	11		Ralentisseur - à droite
13H39	13H37	22,2	130,5	2,1	D341	CASSEN					tout droit
13H40	13H38	22,8	129,9	0,6	D341/D10/D405	Carrefour D341 - D10 - D405	▶	2	12		tout droit - D405 - Ralentisseurs
13H46	13H43	27	125,7	4,2	D405/D107	GAMARDE LES BAINS : D405 - D107		1	13		Stop - à gauche
13H49	13H46	29,1	123,6	2,1	D107/C14	Carrefour C14 - Voie verte		1	14		à droite : voie verte
13H51	13H48	30,5	122,2	1,4	C14/V-Verte	Carrefour C14 - Voie verte		1	15		à gauche aux conteneurs/poubelles
13H52	13H49	31,4	121,3	0,9	V-Verte/D32	Carrefour Voie verte - D32		2	16		à gauche vers Montfort
13H56	13H53	34	118,7	2,6	D32/D7	MONTFORT EN CHALOSSE : Carf D32 - D7		2	17		à gauche
14H02	13H58	37,7	115,0	3,7	D7/D420	Carrefour D7 - D420		1	18		à droite
14H04	14H01	39,6	113,1	1,9	D420	Côte de Poyanne - D420	MG 1				tout droit Côte de 1,4km à 15%
14H05	14H01	40,1	112,6	0,5	D420/D10	POYANNE : Carrefour D420 - D10		1	19		tout droit
14H05	14H01	40,2	112,5	0,1	D420/D10	POYANNE : Carrefour D420 - D10		1	20		à gauche sur D10 - Chicane
14H08	14H04	41,8	110,9	1,6	D10/D7	SAINT GEOURS D'AURIBAT : Carf D10 - D7		1	21		à droite vers Tartas
14H11	14H07	44	108,7	2,2	D7/Rte CR	ONARD : Carrefour D7 - Rte de Poyanne		1	22		à droite sur route de Poyanne et route de l'Adour
14H15	14H10	46,6	106,1	2,6	Rte Adour	Carrefour Rte Adour - Rte Côte Rouge		1	23		à gauche
14H16	14H11	47,5	105,2	0,9	Rte Côte Rouge	Côte Rouge	MG 2				tout droit - Côte de 600m à 18%
14H17	14H12	48,2	104,5	0,7	Rte CR/D10	Carrefour Rte Côte Rouge D10		2	24		Stop - à gauche vers Mugron
14H18	14H13	49	103,7	0,8	D10	LAUREDE : Rétrécissement	▶				Chicane - Ralentisseurs - tout droit
14H23	14H18	52,6	100,1	0,5	D10/D3	MUGRON : Carrefour D10 - D3		2	25		tout droit et à gauche vers Mont de Marsan
14H26	14H21	54,3	98,4	1,7	D3/D352	Carrefour D3 - D352		1	26		à droite vers Toulouze
14H27	14H22	55,3	97,4	1	D352/C4	Carrefour D352 - C4		1	27		à droite vers Nerbis
14H29	14H23	56,1	96,6	0,8	C4/C1	NERBIS : MG Carrefour C4 - C1	MG 3	1	28		à gauche vers D32 - Côte 900m à 15%
14H30	14H24	56,8	95,9	0,7	C1/D32	Carrefour C1 - D32		2	29		à gauche vers Montaut
14H31	14H25	57,4	95,3	0,6	D32/C8	Carrefour D32-C8 Rte de Larrey		1	30		à gauche vers Toulouze
14H34	14H28	60	92,7	2,6	C8/D352	TOULOUZETTE : Carrefour C8 - D352		1	31		à droite vers Toulouze
14H35	14H29	60,6	92,1	0,6	D352/Rte Aré	TOULOUZETTE: D352 - Rte Arènes		1	32		à droite vers D32
14H38	14H32	62,4	90,3	1,8	Rte Ar/D32	Carrefour Rte des Arènes - D32	MG 4	1	33		à droite vers Mugron - Côte de Menton 500m à 17%
14H39	14H32	62,9	89,8	0,5	D32/Rt Dubayle	Carrefour D32 - Rte du Dubayle		1	34		à gauche vers Hauriet
14H42	14H36	65,5	87,2	2,6	Rte Dub/D18	HAURIET : Carref Rte Dubayle - D18		2	35		à gauche vers Saint Aubin
14H46	14H39	68	84,7	2,5	D18	SAINT AUBIN : D18	▶				tout droit - Ralentisseurs et ilots directionnels
14H48	14H41	69,2	83,5	1,2	D18/C1	Carrefour D18 - C1 Rte Abb de Maylis		1	36		à droite vers Abbaye de Maylis
14H50	14H43	70,9	81,8	1,7	C1/C2	MAYLIS : Carrefour C1 - C2		1	37		à droite vers Larbey
14H52	14H44	71,8	80,9	0,9	C2/C4	Carrefour C2 - C4		1	38		à droite vers Larbey
14H53	14H46	72,9	79,8	1,1	C4/C5	Carrefour C4 - C5		1	39		à gauche vers Larbey
14H56	14H49	74,9	77,8	2	C5/C1	LARBAY : Carrefour C5 - C1		1	40		tout droit vers église
14H57	14H49	75,3	77,4	0,4	C1/D8	Carrefour C1 - D8		2	41		à gauche vers Caupenne
15H01	14H53	78,3	74,4	3	D8/D158/D8	CAUPENNE : Carrefour D8 - D158 - D8					tout droit - Zone de ravitaillement et Zone verte
15H05	14H57	80,7	72,0	2,4	D8/D2	Carrefour D8 - D2		2	42		à droite
15H07	14H59	82,5	70,2	1,8	D2	BAIGTS : D2					tout droit
15H08	15H00	82,9	69,8	0,4	D2/C2	Carrefour D2-C2 Rte de Barrat		1	43		à gauche
15H11	15H02	84,9	67,8	2	C2/C4	Carrefour C2 - C4		1	44		à droite
15H12	15H03	85,5	67,2	0,6	C2	GIBRET : C2 Rte du Moulin					tout droit
15H14	15H05	87,2	65,5	1,7	C2/D7	Carrefour C2 - D7		1	45		à gauche
15H16	15H07	88,7	64,0	1,5	D7/D415	Carrefour D7 - D415		1	46		à droite vers Poyartin
15H21	15H11	91,6	61,1	2,9	D415 - D107	POYARTIN : Carrefour D415-D107		1	47		à gauche
15H21	15H12	92,2	60,5	0,6	D107/D58	Carrefour D107 - D58		1	48		à droite vers Sort en Chalosse
15H28	15H18	96,5	56,2	4,3	D58-C8	Carrefour D58 - C8		1	49		à gauche
15H31	15H21	98,4	54,3	1,9	C8/D391	SORT EN CHALOSSE : C8 - D391	▶	2	50		à droite - Coussins berlinois
15H31	15H21	98,8	53,9	0,4	D391/D324	Carrefour D391 - D324		1	51		à droite vers Hinx
15H35	15H25	101,3	51,4	2,5	D324/D32	HINX : Giratoire par la droite		1	52		à droite
15H35	15H25	101,8	50,9	0,5	D32	HINX : Giratoire par la droite	PC 2	1	53		tout droit
15H38	15H28	103,7	49,0	1,9	D32	D32 - Giratoire par la droite		1	54		tout droit
15H48	15H37	110,3	42,4	6,6	D32/D7	MONTFORT EN CHALOSSE : Carf D32 - D7		2	55		à gauche sur D7 : entrée Circuit Final
15H52	15H40	112,9	39,8	2,6	D7/D420	Carrefour D7 - D420		1	56		à droite vers Poyanne
15H54	15H43	114,7	38,0	1,8	D420	Côte de Poyanne - D420	MG 5				tout droit vers Poyanne
15H55	15H44	115,2	37,5	0,5	D420/D10	POYANNE : Carrefour D420 - D10		1	57		à droite : Rte étroite vers D339
15H56	15H44	115,6	37,1	0,4	D10/D339	POYANNE : Carrefour D10 - D339		1	58		à droite vers Nousse
16H03	15H51	120,4	32,3	4,8	D339/D32	Près de NOUSSE : Carrefour D339 - D32		1	59		à droite vers Montfort
16H05	15H53	122	30,7	1,6	D32/D2/D32	MONTFORT EN CHALOSSE : Carf D32 - D2		1	60		à droite vers centre de Montfort
16H06	15H54	122,8	29,9	0,8	D32/P.F. Dupay	Place F. Dupaya, AV Chalosse		3	61		Avenue de la Gare, Place du Foirail
16H06	15H54	122,9	29,8	0,1	Place Foirail	MONTFORT EN CHALOSSE : Ligne Arrivée					1er Passage Ligne Arrivée
16H09	15H56	124,5	28,2	1,6	P. Foirail/D7	Carrefour Place du Foirail - D7		1	62		à droite vers Tartas
16H13	16H00	127,1	25,6	2,6	D7/D420	Carrefour D7 - D420		1	56		à droite vers Poyanne
16H16	16H03	129,4	23,3	2,3	D420/D10	POYANNE : Carrefour D420 - D10		1	57		à droite : Rte étroite vers D339
16H16	16H04	129,8	22,9	0,4	D10/D339	POYANNE : Carrefour D10 - D339		1	58		à droite vers Nousse
16H23	16H10	134,6	18,1	4,8	D339/D32	Près de NOUSSE : Carrefour D339 - D32		1	59		à droite vers Montfort
16H27	16H13	136,9	15,8	2,3	D32/D2/D32	MONTFORT EN CHALOSSE : D32 - D2	MG 6	1	60		à droite vers Montfort - Côte 1,5km à 10%
16H28	16H14	137,7	15,0	0,8	D32/P.F. Dupay	Place F. Dupaya, AV Chalosse		3	61		Avenue de la Gare, Place du Foirail
16H28	16H14	137,8	14,9	0,1	Place Foirail	MONTFORT EN CHALOSSE : Ligne Arrivée	PC 3				2ème Passage Ligne Arrivée
16H31	16H17	139,4	13,3	1,6	P. Foirail/D7	Carrefour Place du Foirail - D7		1	62		à droite vers Tartas
16H34	16H20	142	10,7	2,6	D7/D420	Carrefour D7 - D420		1	56		à droite vers Poyanne
16H38	16H23	144,3	8,4	2,3	D420/D10	POYANNE : Carrefour D420 - D10		1	57		à droite : Rte étroite vers D339
16H38	16H24	144,7	8,0	0,4	D10/D339	POYANNE : Carrefour D10 - D339		1	58		à droite vers Nousse
16H45	16H30	149,5	3,2	4,8	D339/D32	Près de NOUSSE : Carrefour D339 - D32		1	59		à droite vers Montfort
16H49	16H34	151,8	0,9	2,3	D32/D2/D32	MONTFORT EN CHALOSSE : Carrefour D32-D2		1	60		à droite vers centre de Montfort
16H50	16H35	152,6	0,1	0,8	D32/P.F. Dupay	Place F. Dupaya, AV Chalosse		3	61		Avenue de la Gare, Place du Foirail
16H50	16H35	152,7	0,0	0,1		MONTFORT EN CHALOSSE ARRIVÉE FINALE : Place du Foirail		1	63		Dérivation Place du Foirail à gauche

(1) Respect de l'utilisation de la moitié droite de la chaussée

(2) tous les carrefours matérialisés par des ilots directionnels ou giratoire devront être franchi par la droite les signaleurs avec drapeau jaune et sifflet indiqueront les entrées et sens de circulation à respecter



## Dotations

Prix, primes, récompenses partenaires



### PROLOGUE (610/20)

1 <sup>er</sup>	122	6 <sup>ème</sup>	43	11 <sup>ème</sup>	11	16 <sup>ème</sup>	8
2 <sup>ème</sup>	91	7 <sup>ème</sup>	34	12 <sup>ème</sup>	9	17 <sup>ème</sup>	7
3 <sup>ème</sup>	73	8 <sup>ème</sup>	27	13 <sup>ème</sup>	9	18 <sup>ème</sup>	7
4 <sup>ème</sup>	61	9 <sup>ème</sup>	18	14 <sup>ème</sup>	9	19 <sup>ème</sup>	6
5 <sup>ème</sup>	49	10 <sup>ème</sup>	12	15 <sup>ème</sup>	8	20 <sup>ème</sup>	6

### ÉTAPE 1 (1220/20) et ÉTAPE 2 (1220/20)

1 <sup>er</sup>	246	6 <sup>ème</sup>	85	11 <sup>ème</sup>	21	16 <sup>ème</sup>	14
2 <sup>ème</sup>	183	7 <sup>ème</sup>	67	12 <sup>ème</sup>	20	17 <sup>ème</sup>	14
3 <sup>ème</sup>	146	8 <sup>ème</sup>	55	13 <sup>ème</sup>	18	18 <sup>ème</sup>	14
4 <sup>ème</sup>	122	9 <sup>ème</sup>	37	14 <sup>ème</sup>	17	19 <sup>ème</sup>	12
5 <sup>ème</sup>	98	10 <sup>ème</sup>	24	15 <sup>ème</sup>	15	20 <sup>ème</sup>	12

### CLASSEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE (1951/25)

Maillot Jaune parrainé par le Département des Landes



Département  
des Landes

1 <sup>er</sup>	485	6 <sup>ème</sup>	98	11 <sup>ème</sup>	52	16 <sup>ème</sup>	26	21 <sup>ème</sup>	16
2 <sup>ème</sup>	243	7 <sup>ème</sup>	91	12 <sup>ème</sup>	46	17 <sup>ème</sup>	20	22 <sup>ème</sup>	16
3 <sup>ème</sup>	175	8 <sup>ème</sup>	85	13 <sup>ème</sup>	40	18 <sup>ème</sup>	20	23 <sup>ème</sup>	16
4 <sup>ème</sup>	136	9 <sup>ème</sup>	79	14 <sup>ème</sup>	26	19 <sup>ème</sup>	20	24 <sup>ème</sup>	16
5 <sup>ème</sup>	117	10 <sup>ème</sup>	66	15 <sup>ème</sup>	26	20 <sup>ème</sup>	20	25 <sup>ème</sup>	16

**CLASSEMENT PAR POINTS – Meilleur Sprinteur** (190/3)    
 Maillot Orange parrainé par Vega\*Maisadour / Agralia

1 <sup>er</sup>	91	2 <sup>ème</sup>	61	3 <sup>ème</sup>	38
-----------------	----	------------------	----	------------------	----

**CLASSEMENT DES GRIMPEURS – Meilleur Grimpeur** (190/3)   
 Maillot à Pois parrainé par la Cave des Vignerons de Tursan



1 <sup>er</sup>	91	2 <sup>ème</sup>	61	3 <sup>ème</sup>	38
-----------------	----	------------------	----	------------------	----

**CLASSEMENT PAR ÉQUIPES – Meilleure Equipe** (190/3)    
 Echarpes parrainées par Maisadour

1 <sup>er</sup>	91	2 <sup>ème</sup>	61	3 <sup>ème</sup>	38
-----------------	----	------------------	----	------------------	----

**CLASSEMENT DE LA JEUNESSE – Meilleur Jeune** (259/5)    
 Maillot Blanc parrainé par Groupama Landes

1 <sup>er</sup>	103	2 <sup>ème</sup>	64	3 <sup>ème</sup>	40	4 <sup>ème</sup>	32	5 <sup>ème</sup>	20
-----------------	-----	------------------	----	------------------	----	------------------	----	------------------	----

**CLASSEMENT RÉGIONAL – Meilleur Régional** (190/3)   
 Maillot Rouge parrainé par la Région Nouvelle-Aquitaine



1 <sup>er</sup>	91	2 <sup>ème</sup>	61	3 <sup>ème</sup>	38
-----------------	----	------------------	----	------------------	----



# Palmarès

Des noms bien connus, et d'autres à venir



Année	Vainqueur	Deuxième	Troisième
1968	Claude Fava	Bernard Labourdette	Francis Dubreuil
1969	Claude Magni	Alain Bernard	Joseph Kerner
1970	Daniel Vermeulen	Claude Mazeaud	Michel Fédrigo
1971	Guy Frosio	Alain Cigana	Michel Fédrigo
1972-1987	<i>non disputé</i>		
1988	Serge Mendousse		
1989	Christophe Chasserand	Éric Frutoso	Patrice Monti
1990	Clayton Stevenson	Daniel Pendelé	Stéphane Dief
1991	Pierre-Henri Menthéour	Gérard Ianotto	Alain Lagièrè
1992	Erwann Menthéour	Gérard Ianotto	Daniel Pendelé
1993	Freddy Arnaud	Karim Souchon	Frédéric Touzeaud
1994	Gilles Chauvin	Frédéric Delalande	Grégory Perez
1995	Gilles Chauvin	Olivier Asmaker	Simon
1996	Christian Blanchard	David Millar	Guillaume Destang
1997	René Taillandier	David Marié	Yvan Becaas
1998	Gilles Zech	Frédéric Delalande	Francis Bareille
1999	Julien Laidoun	Guillaume Judas	Anthony Supiot
2000	Pascal Pofilet	Stéphane Pétilleau	Igor Pavlov
2001	Adrian Cagala	Jonathan Dayus	Jean-Baptiste Llati
2002	<i>annulé</i>		
2003	Tomasz Kaszuba	Xabat Otxotorena	Freddy Ravaleu
2004	Frédéric Lecrosnier	Nicolas Crosbie	Julien Belgy
2005-2006	<i>non disputé</i>		
2007	Sébastien Turgot	Kieran Page	Jonathan Dayus
2008-2009	<i>non disputé</i>		
2010	Alexis Tourtelot	Julien Schick	Mickaël Szkolnik
2011	Fabien Fraissignes	Jean Mespoulède	Romain Sdrigotti
2012	Julien Ballion	David Tazua	Mathieu Malbert
2013	Quentin Pacher	Alexis Guérin	Pierre Comet
2014	Jean Mespoulède	Romain Campistrous	Nicolas Rousseau
2015	Alexandr Kulikovskiy	Pierre Créma	Willy Perrocheau
2016	Pierre Créma	Yoân Vêrardo	Tristan Séliver
2017	Lucien Capot	Thomas Acosta	Julien Kerboriou
2018	Lucien Capot	Eneko Aramendia	Gaëtan Bouchery
2019	Kévin Besson	Erwan Soulie	Benoît Ladeiro
2020	Louis Lapierre	Javier Serrano	David Menut
2021	Amaury Pacouret	Aurélien Costeplane	Thomas Devaux
2022	Florent Castellarnau	Romain Campistrous	Victor Vidal
2023	Luca De Vincenzi	Sébastien Havot	Mathieu Cérésuela
2024	<i>non disputé</i>		



Un grand merci à tous nos partenaires pour leur soutien !



## PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



## PARTENAIRES OFFICIELS



## MÉDIAS OFFICIELS



Imprimé par

